

Au Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie dénonce la crise humanitaire à Ghaza et réclame justice

P-04

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Mercredi 26 Novembre 2025//N° 1213// PRIX 20DA

Partenariat Afrique-Europe

Réactivant ses leviers commerciaux



La filière dattes réorganise sa stratégie vers la Russie

P-05

Alger appelle à une réorganisation des priorités

p- 03



Alger souligne la nécessité de réorganiser les priorités du partenariat entre les deux continents, en mettant l'accent sur la paix, la sécurité et le développement. Elle plaide également pour le renforcement du rôle diplomatique de l'Afrique, la concrétisation des promesses d'investissement européennes et la fin de la marginalisation du continent au sein des instances internationales.

Son rire, sa voix et ses rôles restent gravés dans nos mémoires

Biyouna, une icône du cinéma algérien s'en est allée

P-15



Il remonte le fil de l'histoire :

Stephen Smith met au jour les ramifications des liens entre le Makhzen et l'entité sioniste

P-04

AADL3 : 911 908 souscripteurs retenus

P-02

Lancement des travaux de 1600 logements à Ouargla

Plus de 911 000 souscripteurs ont été retenus pour le programme national AADL 3, et les premiers travaux de construction de 1 600 logements ont été lancés à Aïn El Beïda, wilaya de Ouargla. Pour la première fois, ces logements seront équipés d'un système de chauffage central.



AADL3 : 911 908 souscripteurs retenus

Lancement des travaux de 1 600 logements à Ouargla

■ Par Youcef S.

Le Directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a annoncé, hier, que 911 908 souscripteurs ont été retenus dans le cadre du programme « AADL 3 », après traitement des demandes. Au total, 1 440 000 souscripteurs avaient été enregistrés, dont 1 023 532 ont activé leur compte. Le responsable a précisé que les services de l'Agence ont mobilisé toutes les ressources matérielles et humaines pour traiter les dossiers de manière efficace. Sur instruction du ministre du Logement, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, le Directeur général de l'Agence a supervisé la pose de la première pierre d'un projet de 1 600 logements dans le cadre de la première tranche du programme « AADL 3 », au pôle urbain 27 Février 1962, dans la commune d'Aïn El Beïda, wilaya de Ouargla. Il a également indiqué que les dossiers de 1 281 717 souscripteurs ayant activé leur compte et téléchargé leurs fichiers ont été traités. La première allocation pour la wilaya de Ouargla, estimée à 1 600 logements, pourrait être revue à la hausse en fonction des évolutions, puisque le nombre de dossiers acceptés a atteint 6 000, avec un délai de réalisation fixé à 24 mois. La wilaya de Ouargla se classe ainsi au deuxième rang national, après la wilaya de Constantine, où les travaux

911 908 souscripteurs ont été retenus et les travaux de construction de 1 600 logements ont été lancés à Aïn El Beïda, wilaya de Ouargla. Destinés aux familles répondant à des critères précis, ces logements, équipés pour la première fois d'un chauffage central, seront accessibles avec des mensualités abordables et réalisés en 24 mois.



ont déjà débuté. Le programme « AADL 3 » est considéré comme l'un des projets nationaux phares dans le domaine du logement. Le président de la République a donné le coup d'envoi du programme jeudi dernier dans la wilaya de Constantine. Il est utile de rappeler que les projets prévus dans le nord du pays concernent des sites allant de 500 à 2 500 logements, avec des délais d'exécution estimés entre trois et quatre ans. Les conditions d'éligibilité exigent un revenu familial compris entre 24 000 et 120 000 dinars par mois, le demandeur de logement et son conjoint ne doivent pas posséder de terrain constructible ou de bien immobilier résidentiel sous quelque forme que ce soit, que ce soit par possession ou propriété, le demandeur de logement ou son conjoint ne doit pas avoir bénéficié d'une quelconque aide financière de l'Etat pour la construction ou l'achat d'un logement. Par ailleurs, bien que l'AADL n'ait pas encore annoncé officiellement les prix, le ministre en charge du secteur avait indiqué récemment qu'ils devraient être similaires à ceux des logements participatifs et promotionnels aidés, soit entre 2,8 et 3,5 millions de dinars, selon la localisation et la superficie. Les mensualités devraient osciller entre 8 000 et 9 000 dinars pour des logements de trois à quatre pièces. Pour la première fois, les logements AADL 3 seront équipés d'un système de chauffage central, une amélioration destinée à garantir un meilleur confort aux futurs résidents.

Y.S.

Le président Tebboune reçoit Louisa Hanoune



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT). L'audience s'est déroulée en présence de Mustapha

Saïdji, chargé des affaires politiques, des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, indique un communiqué de la Présidence de la République. R.N.

L'urgence de lutter contre la violence

L'UIPA mobilise les parlements arabes pour protéger les femmes

Le président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), président de l'APN, Brahim Boughali, affirme l'engagement de l'Union à défendre les droits de la femme. « A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, M. Brahim Boughali, président de l'UIPA et président de l'APN, a mis en avant l'engagement de l'Union à défendre les droits de la femme et à soutenir les efforts internationaux et arabes visant à éradiquer toute forme de violence à l'égard de la femme », a indiqué, hier, un communiqué de l'APN (Assemblée populaire nationale). Boughali réaffirme la détermination de l'UIPA « à renforcer toutes les initiatives visant à trouver un environnement adéquat pour la femme et à lui permettre d'être d'un apport efficace à

la société, en toute liberté et sans exclusive ». Dans un communiqué rendu public au nom de l'UIPA, Boughali réaffirme « sa pleine conscience de la nécessité d'assurer le climat idoine pour permettre à la femme d'accomplir son rôle dans le processus de développement, loin de toute forme de violence », assurant « l'impératif d'une mobilisation collective pour rejeter ce phénomène et œuvrer à réunir les conditions à même de préserver sa dignité humaine ». Boughali affirme, en outre, « l'importance pour les parlements arabes de construire une conscience collective pour renforcer l'environnement législatif qui protège la femme et la société contre toutes les formes de violence ». Dans ce contexte, l'Union salue « les démarches arabes communes appuyant les programmes et lois bannissant la violence à l'égard de la femme et appelant à l'intégration des questions intéressant la femme dans les priorités nationales et régionales », appelant les parlements nationaux des pays membres « à jouer des rôles efficaces en termes de renforcement de la protection de la femme et à activer les mécanismes susceptibles d'appliquer la loi et d'augmenter la conscience sociétale concernant la violence à l'égard de la femme et ses effets destructifs ».

Tout en dénonçant la désinformation

Abdelaziz Rahabi clarifie le vote de l'Algérie au Conseil de sécurité sur Ghaza

Le vote de l'Algérie en faveur de la résolution américaine sur Ghaza, adopté lundi 17 novembre au Conseil de sécurité de l'ONU, continue de susciter des réactions. L'ancien diplomate et ministre Abdelaziz Rahabi propose une analyse fine de la position algérienne, des enjeux du plan de paix du président américain Donald Trump et des critiques visant l'Algérie. « Le dernier vote de l'Algérie a été injustement interprété comme un revirement dans sa politique étrangère au Moyen-Orient. Le populisme diplomatique a pris le pas sur une lecture objective de notre position », affirme l'ancien ambassadeur d'Algérie à Madrid. Rahabi observe que le plan de Trump, adopté par 13 voix sur 15 (la Russie et la Chine s'étant abstenu), illustre « la toute-puissance des Etats-Unis au

Conseil de sécurité dans la gestion de la crise au Moyen-Orient ». Le diplomate rappelle que les Etats-Unis, principal soutien inconditionnel d'Israël, sont « les seuls capables d'infléchir, même partiellement, l'intransigeance de leur allié » et de le pousser à respecter le cessez-le-feu accepté par le Hamas et salué par la communauté arabo-musulmane. Concernant l'abstention de la Russie et de la Chine, Rahabi explique que Moscou, soutenu par Alger, a proposé un texte reprenant les revendications palestiniennes, aligné sur les dernières résolutions de la Ligue arabe et offrant une perspective de paix réaliste et durable. Cependant, la Russie « dispose aujourd'hui de peu d'influence sur les principaux acteurs de la crise », notamment en raison de la guerre en Ukraine. Pour sa part, la Chine, qui « poursuit son propre agenda de superpuissance »,

considère le Moyen-Orient comme secondaire par rapport aux enjeux en Asie. Rahabi souligne que les grandes puissances continuent de respecter les zones d'influence historiques, laissant ainsi aux États-Unis « une latitude considérable, soutenue par la France et la Grande-Bretagne », ce qui affecte la nature même des missions du Conseil de sécurité. Concernant le vote sur Ghaza, l'Algérie a veillé à introduire la référence à l'Etat palestinien, un point central pour la résolution du conflit. Elle a également pris en compte le drame humanitaire que vit le peuple palestinien et « l'incapacité historique » de ses représentants à parler d'une seule voix. Avec le Pakistan, l'Algérie a porté « les voix des groupes arabe et musulman » pour garantir les dispositions les plus favorables aux Palestiniens. Rahabi rappelle les contraintes du Conseil de sécurité, où les pays dépourvus

de droit de veto ont peu de marge de manœuvre pour influer sur les décisions, ce qui souligne la permanence d'un ordre établi depuis 1945. Il cite également l'exemple du Sahara occidental, où l'Algérie a réussi à rétablir l'équilibre d'un projet de résolution en introduisant la question de l'autodétermination, contrecarrant ainsi le plan franco-marocain de 2006. Pour Rahabi, le vote de l'Algérie respecte sa doctrine : une cohérence entre ses valeurs et ses positions, loin de tout dogme. Il rappelle que la revendication palestinienne « La terre contre la paix » a toujours été soutenue par l'Algérie, parmi les premiers États de la Ligue arabe. Enfin, il dénonce une « opération de désinformation » visant à faire de l'Algérie un bouc émissaire et à « altérer le consensus national » en matière de politique étrangère.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

**Société d'Impression
d'Alger (SIA)**

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Partenariat Afrique-Europe

Alger appelle à une réorganisation des priorités

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a participé, lundi et mardi à Luanda (Angola) aux travaux du 7e Sommet de coopération et de partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), dont les travaux se sont tenus les 24 et 25 novembre.



■ Par Merouane Korsos

Lors des travaux en plénière hier mardi pour la seconde et dernière journée du sommet, l'Algérie a appelé à la réorganisation des priorités du partenariat Afrique-Europe notamment sur le volet sécuritaire. Alger a ainsi préconisé la réorganisation des priorités en matière de paix et de sécurité face à la résurgence du phénomène des changements anticonstitutionnels de gouvernements et de l'aggravation du fléau du terrorisme sur le continent africain. Dans une allocution prononcée lors de ces travaux du 7e Sommet de coopération et de partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), M. Ahmed Attaf a expliqué que "l'Algérie appelle à une réorganisation des priorités du partenariat Afrique-Europe en matière de paix et de sécurité", relevant que ce Sommet "se tient dans un contexte international erratique d'une extrême complexité, dont les répercussions et les conséquences n'ont pas épargné notre continent". Dès lors, "ce contexte international impose de "tirer la sonnette d'alarme" concernant plusieurs éléments", a-t-il dit, citant d'abord "la résurgence, en Afrique, du phénomène des changements anticonstitutionnels de gouvernements", des changements qui sont devenus "une réalité qui s'étend et s'enracine face au blocage de toute perspective de

retour à l'ordre constitutionnel escompté". Le ministre Algérien a également parlé de "l'aggravation du fléau du terrorisme (en Afrique) après son reflux dans le reste du monde". "La région sahéli-saharienne est aujourd'hui le foyer mondial ou l'épicentre international de ce fléau, qui a semé le désordre et le crime dans les pays africains, dans un silence international qu'on a peine à comprendre", a-t-il déploré. Le chef de la diplomatie algérienne a par ailleurs parlé dans son intervention de "la prolifération du phénomène des interventions militaires étrangères en Afrique", un "phénomène qui est aujourd'hui un facteur structurel dans le paysage sécuritaire africain qui complexifie et éternise les crises et compromet toute chance de les régler par des voies pacifiques", explique-t-il. Dès lors, la première priorité du partenariat Afrique-Europe en matière de paix et de sécurité "doit être de mettre un terme à la léthargie internationale à l'égard des questions de paix et de sécurité en Afrique, car les défis auxquels notre continent est confronté ne sont pas des difficultés localisées ou limitées dans l'espace, mais des risques transfrontaliers, transnationaux et transcontinentaux", a précisé M. Attaf. La seconde priorité, précise-t-il, "doit être la réhabilitation du rôle diplomatique africain et la promotion du principe des solutions africaines aux problèmes africains", et la troisième priorité "doit être l'investissement

effectif et efficace dans le développement". Sur ce volet particulier, il a souligné que "l'Algérie appelle de ses vœux à la concrétisation des promesses d'investissement de l'Europe en direction de l'Afrique, dans le cadre de l'initiative +Global Gateway+ (portail mondial)". Enfin, la quatrième et dernière priorité, quant à elle, est "une priorité éminemment structurelle visant à mettre fin à la marginalisation de l'Afrique dans tous les centres décisionnels internationaux en matière sécuritaire et économique", a indiqué M. Attaf selon lequel "cette marginalisation demeure en soi l'un des principaux facteurs structurels qui entrent l'Afrique dans la concrétisation de ses aspirations et de ses objectifs consacrés dans l'Agenda continental 2063". C'est sous le thème Promouvoir la paix et la prospérité grâce à un multilatéralisme effectif que le 7eme sommet Afrique-Europe s'est tenu les 24 et 25 novembre 2025 dans la capitale angolaise, Luanda, avec la participation des pays de l'Union africaine, dont l'Algérie et les pays de l'UE. D'emblée, cette rencontre, la troisième à se tenir sur le continent africain après Le Caire (2000) et Abidjan (2007), a vu les enjeux sécuritaires et économiques dominer les débats. Plus que les questions d'aide au développement, la question migratoire et celle de la sécurité ont polarisé les discussions : que ce soit en ateliers ou en plénière, beaucoup de délégations africaines ayant insisté sur l'aide financière et technique au développement, quand Bruxelles parlait d'une seule voix sur l'exploitation des richesses minières africaines, la régulation de la migration et les enjeux sécuritaires. "Il est vrai que l'Afrique est confrontée à ses propres crises politiques, sécuritaires et de développement. Cependant, depuis plusieurs décennies, nos dirigeants réfléchissent et tracent la voie à suivre pour réaliser l'ambition d'une Afrique pacifique, intégrée et prospère", a expliqué Mahmoud Ali Youssef, président de la Commission de l'Union africaine. De son côté, Bruxelles a tenté, lors de ce sommet, de renforcer son partenariat avec une Afrique convoitée pour ses matières premières critiques et son immense potentiel encore sous-exploité. Le cœur de son offre reste le programme Global Gateway, doté de 150 milliards d'euros pour l'Afrique d'ici 2027. Ursula von der Leyen s'est félicitée d'avoir « déjà mobilisé plus de 120 milliards », visant à accélérer les transitions écologique et numérique, renforcer les systèmes de santé et d'éducation et soutenir la création d'emplois. Hier mardi, les dirigeants réunis à Luanda ont cherché à donner une portée historique à leur rencontre en célébrant les 25 ans du partenariat entre les deux continents, insistant sur "une relation mature, équilibrée et tournée vers l'avenir". "Notre objectif est un partenariat robuste, équitable et durable", a rappelé le président du Conseil européen, António Costa, en clôturant les séances plénaires. ■ M.K

Lors de sa rencontre avec Sifi Ghrieb

Al-Sissi souligne l'amitié profonde entre l'Egypte et l'Algérie

En visite officielle en Égypte, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a été reçu hier au palais présidentiel d'Al-Ittihadia par le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi. Lors de cette rencontre, le chef du gouvernement a transmis au président égyptien les salutations fraternelles du président Abdelmadjid Tebboune, ainsi que son estime et sa volonté de poursuivre l'action commune pour renforcer les liens entre les deux pays et approfondir le partenariat bilatéral dans plusieurs secteurs, selon un communiqué des services du Premier ministre. Al-Sissi a exprimé sa haute considération pour le président Tebboune, saluant l'échange constant entre les deux dirigeants en faveur d'un renforcement de la coopération algéro-égyptienne, unie par un héritage historique et un parcours de lutte commun.

Il a également réaffirmé l'estime et le respect dont bénéficie l'Algérie auprès des autorités et du peuple égyptiens. Le président égyptien a souligné que l'Algérie et l'Égypte, piliers essentiels de la stabilité du monde arabe et de l'Afrique du Nord, continueront d'intensifier la coordination et les consultations sur les dossiers d'intérêt commun, afin d'assumer pleinement leurs responsabilités régionales. Al-Sissi a également mis en avant la qualité des relations bilatérales et les projets de partenariat déjà engagés, affirmant la disponibilité de l'Égypte à mobiliser tous les moyens nécessaires pour éléver la coopération économique et les échanges commerciaux au niveau du potentiel des deux pays. Il a par ailleurs souhaité plein succès aux travaux de la 9e session de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne, prévus

ce mercredi, insistant sur l'importance de la mise en œuvre concrète de ses conclusions au bénéfice des deux économies. Pour sa part, Sifi Ghrieb a salué la profondeur des liens historiques unissant les deux pays et les deux peuples, ainsi que la détermination de leurs dirigeants à renforcer le partenariat bilatéral en exploitant toutes les opportunités offertes par les économies algérienne et égyptienne, dans une approche fondée sur la complémentarité et l'intégration au sein des zones de libre-échange arabe et africaine. Le Premier ministre a rappelé que la tenue de cette session s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations des présidents Tebboune et Al-Sissi, formulées lors de la visite du président algérien au Caire en octobre dernier, visant à donner un nouvel élan au partenariat algéro-égyptien. ■ Y.B.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Impunité

■ Par Aida Mouni

D epuis New York, l'Algérie a haussé le ton. Non par réflexe diplomatique, mais parce que, à Gaza, le cessez-le-feu censé offrir un répit ne survit plus que dans les communiqués. Amar Bendjama, ambassadeur algérien auprès de l'ONU, a rappelé au Conseil de sécurité une vérité que certains préfèrent contourner, le droit international ne tient plus face à une armée qui frappe, recule, puis frappe encore, comme si les engagements signés ne valaient rien. Plus de 300 Palestiniens ont été tués en quarante jours malgré la trêve. Le chiffre, répété semaine après semaine, ne suscite ni condamnation ferme ni action concrète. Ce qui se joue à Gaza n'est pas une parenthèse de violence mais une faillite collective. Alors que l'hiver approche, des familles vivent dans des abris de fortune, des enfants grelottent dans des tentes saturées d'eau. Les images disent plus que les discours, mais ce sont ces discours que le Conseil de sécurité continue de tourner en rond, incapable de protéger ceux qu'il prétend défendre. Bendjama a décrit des scènes que personne ne peut ignorer : des toits effondrés, des quartiers réduits en gravats, un peuple épuisé qui tente de survivre à une guerre qui n'ose plus dire son nom. En Cisjordanie, la situation n'est guère différente. La violence des colons, soutenus par l'armée, atteint un niveau jamais observé. Incendies d'habitats, attaques contre les récoltes, agressions répétées, le diplomate algérien parle de « purification ethnique ». Le mot choque, mais il correspond à ce que vivent les Palestiniens. Là encore, aucune conséquence, aucune enquête indépendante, aucune volonté de mettre fin à ces dérives qui sapent toute perspective de paix. Ce silence des puissances qui se disent garantes du droit est devenu assourdissant. Il nourrit l'impunité, il conforte la conviction de l'armée d'occupation israélienne qu'elle peut poursuivre ses opérations sans égard pour les résolutions votées. Un Palestinien de plus est tombé mardi à Khan Younès, une victime de plus d'une mécanique de guerre qui défie les accords conclus. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, l'agression contre Gaza a déjà fait près de 70 000 morts et plus de 170 000 blessés depuis octobre 2023. Ces chiffres ne devraient laisser aucune capitale indifférente. Pourtant, la routine diplomatique continue, comme si les vies palestiniennes pesaient moins. Il reste une vérité simple, la paix ne viendra pas sans un Etat palestinien souverain, avec Jérusalem-Est comme capitale. Et chaque jour où le Conseil de sécurité recule, il s'éloigne de sa responsabilité la plus élémentaire, protéger un peuple qui, depuis des décennies, attend justice et dignité.

A.M.

Au Conseil de sécurité de l'ONU

L'Algérie dénonce la crise humanitaire à Gaza et réclame justice

Depuis New York, l'Algérie dénonce la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire à Gaza et en Cisjordanie, appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à agir pour faire respecter le cessez-le-feu, faciliter l'acheminement de l'aide et soutenir la création d'un Etat palestinien souverain.



■ Par Hakim H.

L'Algérie a fermement condamné, depuis New York, les violations répétées du cessez-le-feu mis en place à Gaza, en soulignant la gravité de la situation humanitaire et sécuritaire qui ne cesse de se détériorer. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies consacrée au Moyen-Orient tenue lundi passé, Amar Bendjama a rappelé qu'en dépit de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu depuis plus d'un mois, plus de 300 Palestiniens, dont la majorité sont des enfants et des femmes, ont été victimes d'attaques brutales et incessantes par l'armée d'occupation israélienne. L'Algérie dénonce le mépris total par l'occupation israélienne des engagements pris, avec toutes ces violations systématiques des accords autant à Gaza qu'au Liban, en Syrie ou en Cisjordanie. Violations qui se produisent sans que l'entité sioniste ne soit interpellée ni inquiétée. Sur

le plan humanitaire, la situation à Gaza est alarmante, aggravée par l'approche d'un hiver rigoureux. Les familles palestiniennes survivent dans des abris de fortune dans des conditions précaires, avec des enfants exposés au froid dans des tentes surchargées et inefficaces contre les rigueurs du climat. Même tableau en Cisjordanie qui connaît ces derniers temps une escalade sans précédent des violences perpétrées par des colons soutenus par l'armée israélienne, se traduisant par des agressions, des incendies et des destructions de biens, que l'ambassadeur Bendjama qualifie de processus de « purification ethnique » qui n'a d'autre objectif que d'empêcher l'établissement d'un Etat palestinien indépendant. Devant cette situation intenable, l'Algérie plaide pour un vrai engagement pour faire respecter réellement le cessez-le-feu. Elle demande que les points de passage soient ouverts dans l'immédiat pour l'acheminement de l'aide humanitaire et des matériaux de reconstruction. Elle ap-

pelle également la communauté internationale à condamner sans ambages les crimes documentés, en rappelant que « les crimes de guerre ne doivent pas rester impunis ». L'Algérie est convaincue qu'une paix durable dans la région ne pourra voir le jour sans qu'on répare l'injustice historique dont souffre le peuple palestinien. Cette réparation passe par la création d'un Etat palestinien souverain, avec Jérusalem-Est comme capitale. Le pays renouvelle son appel au Conseil de sécurité, l'exhortant à faire preuve de responsabilité et de justice envers un peuple qui endure des épreuves depuis des décennies. Pour l'Algérie, cette cause engage la responsabilité collective de la communauté internationale tout entière. Elle rappelle qu'une paix réelle et durable ne sera possible qu'en reconnaissant les droits légitimes des Palestiniens et en mettant en place un cadre stable et équitable pour la concrétisation de la solution à deux Etats.

H.H.

K.M.

Il remonte le fil de l'histoire

Stephen Smith met au jour les ramifications des liens entre le Makhzen et l'entité sioniste

■ Par Kader M.

Vraisemblablement, les services du makhzen ne reculent devant rien pour saborder toute initiative ou effort de qui que ce soit destiné à la défense de la cause palestinienne et ce, en dépit des nombreuses preuves de son implication directe dans des opérations de répression, torture et autres rapportées par les médias (déclarations, témoignages et autres). Dans ce sillage, le journaliste-écrivain américain Stephen Smith n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour déclarer lors de l'émission « Hebdo Show Algeria » de la chaîne AL 24 News : « Le Maroc a de tout temps accepté de comploter avec l'entité sioniste pour contrer le bloc arabe défendant la cause palestinienne ». En réponse à une

pertinente question, demeurée depuis le déroulement de l'opération sans réponse, en l'occurrence la collaboration du Mossad dans l'assassinat de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka à Paris le 29 octobre 1965, l'écrivain américain a indiqué que la véritable motivation demeure le fait que le Maroc a accepté la collaboration avec l'entité sioniste. Cette dernière servira en fin de compte pour comploter contre les pays arabes qui étaient décidés à s'engager dans une guerre contre elle, suite à l'invasion de la Palestine en 1948. Dans ce sillage, la même source a fait savoir que le makhzen avait alors permis aux agents du Mossad d'assister à la réunion préparatoire du Sommet de la Ligue arabe. Ce dernier allait se tenir à Casablanca en septembre 1965, et de ce fait le makhzen a permis aux agents du Mossad de poser leurs enregis-

treurs à même la table de réunion, ainsi que dans les chambres des délégués des Etats arabes. Ceci a permis aux agents de l'entité sioniste de « récupérer des informations de première importance sur la préparation militaire des Etats arabes, ainsi que leurs insuffisances », a affirmé l'écrivain. Il importe de noter que cette trahison de Rabat a permis d'ouvrir grandement les portes pour la normalisation des relations entre le makhzen et l'entité sioniste. Lesquelles relations ont débuté en réalité dès les années 1960, selon l'auteur, lorsque le régime du makhzen poussait les juifs se trouvant sur son territoire à rejoindre l'entité sioniste pour le seul objectif de peupler les territoires palestiniens occupés. « L'alliance makhzen-entité sioniste n'a pas cessé de se développer depuis, comme en témoigne l'affaire « Pegasus » en 2021, lorsque le

Maroc a été pris en flagrant délit d'espionnage des responsables français, à l'aide de logiciels offerts par l'entité sioniste. Par ailleurs, interrogé sur d'autres raisons ayant poussé le makhzen à vouloir se débarrasser de Ben Barka, le co-auteur de l'ouvrage « L'affaire Ben Barka, la fin des secrets » a cité l'opposition, notamment, de Ben Barka au roi, qui s'est soldée par l'organisation de plusieurs émeutes contre la monarchie. Enfin, la même source, commentant le non-aboutissement de l'enquête sur la détermination des exécutants de l'assassinat de Ben Barka, soixante ans plus tard, a fait part d'une étroite complicité des dirigeants français de l'époque, tout en rappelant que les autorités françaises en sont à la 14e désignation de juge pour élucider l'éénigme de cette affaire.

K.M.

Il plaide pour la paix et la souveraineté

Brahim Ghali exhorte l'Afrique et l'Europe à agir

■ Par Kader M.

Le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a tenu à rappeler, sans ambages dans un discours prononcé lundi, lors de la séance d'ouverture du 7^e Sommet de coopération et de partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), que la situation de son pays demeure encore une question de décolonisation en Afrique. De ce fait, « la République sahraouie souhaite vigoureusement rappeler à ce sommet l'existence encore d'une question de décolonisation, soit la dernière du genre en Afrique, qui n'a pas encore fait l'objet de résolution », a indiqué en effet le chef du Polisario, selon un compte rendu de la chaîne Al24News. Et le même dirigeant d'ajouter : « Il reste un peuple africain, le peuple sahraoui, qui, luttant avec patience et persévérance, est au demeurant le seul en Afrique qui soit encore sous le joug colonial, et attend de vous et de la communauté internationale en général de lui permettre enfin l'exercice de son droit légitime, inaliénable et imprescriptible, à l'autodétermination et à l'indépendance, tout comme les autres peuples d'Afrique et du monde ». Tout en soulignant la coïncidence de la tenue de ce sommet avec le thème de l'année 2025 de l'Union africaine : « Justice pour les Africains et les personnes d'origine africaine à travers les réparations », Ghali a lancé à l'occasion un appel au « monde entier et au partenaire européen quant au traitement de ce dossier avec sagesse et responsabilité, à des fins de renforcement de la relation entre les deux organisations et nos peuples, au service de la justice, de la paix et d'une coopération constructive et fructueuse pour le bénéfice de tous ».

« Le dialogue constructif sur la base du respect mutuel et de l'attachement aux valeurs et principes communs, ceux sur lesquels l'Union européenne a été fondée, et ceux incarnés dans la loi constitutive de l'Union africaine comme pilier du partenariat euro-africain » a été rappelé par le président de la République du Sahara occidental, rapporte la même source. Et Brahim Ghali d'enchaîner : « La République sahraouie aspire de l'Union européenne un rôle actif, permettant l'établissement de la paix, la fin des guerres et des conflits armés destructeurs en Afrique, ainsi qu'au respect et à l'application du droit international, de par l'arrêt de toute ingérence étrangère, exploitant les crises et attisant les tensions et les ressentiments, tout en œuvrant pour la garantie du droit sacré des peuples à l'autodétermination, voire à la souveraineté sur leurs ressources naturelles ».

K.M.

Réactivant ses leviers commerciaux

La filière dattes réorganise sa stratégie vers la Russie

Par Merim Ka

Le Salon international des dattes a ouvert ses portes hier à Alger. La 3e édition a connu la participation de 150 exposants nationaux et étrangers, dont des producteurs, des artisans, des coopératives, des start-up, des centres techniques et des organismes de recherche.

Longtemps, le marché russe était et demeure l'une des destinations les plus privilégiées et stratégiques pour l'exportation des dattes algérienne. Selon Mehdi Bouguedoura, président du Conseil d'affaires algéro-russe, l'Algérie exporte par saison dattière entre 5000 à 7000 tonnes, vers la Russie. La filière des dattes, estime notre interlocuteur, est la « locomotive » qui permettra aux autres produits algériens, agricoles industriels ou manufacturés, de pénétrer le marché russe. « Nous essayons d'utiliser la filière dattes comme locomotive pour les autres produits algériens, agricoles industriels ou manufacturés, pour intégrer le marché russe », dit M. Bouguedoura.

Il fait savoir que nombre important d'opérateurs algériens vont participer mai 2026, au Salon de produits algériens à Moscou. « Cet événement ne sera pas une vitrine d'exposition mais constituera un point de départ pour les opérateurs algériens pour pénétrer le marché russe », conformément au programme de diversification des exportations hors hydrocarbures, ajoute notre interlocuteur qui précise qu'au terme du Salon international de l'agroalimentaire et des boissons, WorldFood Moscow 2025, des opérateurs algériens ont signé des protocoles d'entente de fourniture. Ce dernier explique que la Russie offre à certains produits algériens jusqu'à 25 % d'abattement de droit douane, et certains produits transformés. Par ailleurs, M. Bouguedoura indique que depuis la création du Conseil d'affaires algéro-russe en février dernier, plus de 500 hommes d'affaires et investisseurs russes se sont rendus en Algérie. « Les opérateurs russes sont persuadés que l'Algérie leur offre des opportunités d'investissement uniques, introuvables sur d'autres marchés ». Toutefois, bien que la filière des dattes est l'une des filières les plus organisées dans le secteur de l'agriculture, le président du Conseil d'affaires algéro-russe, les exportations de dattes ont connu un affaiblissement. Une situation qui s'explique principalement par les conditions macroéconomiques du marché international, ainsi que les pratiques de certains opérateurs

« Ces deux dernières années, les exportations de dattes ont connu un affaiblissement. Une situation qui s'explique principalement par les conditions macroéconomiques du marché international, ainsi que les pratiques déloyales de certains opérateurs locaux, en particulier le dumping. Des préoccupations soulevées au ministère de l'Agriculture et celui du Commerce extérieur, où une commission est en train de statuer actuellement, sur les mécanismes de commercialisation des dattes destinées à l'étranger », apprend-on de Mehdi Bouguedoura, président du Conseil d'affaires algéro-russe.



locaux, qui exportent des produits de mauvaise qualité et font du dumping portant ainsi atteinte à la filière et l'image du produit algérien. « Alors que les prix des dattes augmentent partout dans le monde, certains opérateurs vendent les dattes algériennes sur les marchés extérieurs à des prix inférieurs à ceux du marché national, tandis que d'autres exportent des produits de piété qualité », regrette M. Bouguedoura qui fait savoir que ces pratiques ont été soulevées au ministère de l'Agriculture et celui du Commerce extérieur. Au niveau de département de Kamel Rezig, notre interlocuteur fait savoir qu'une commission est en train de « statuer sur les mécanismes d'exportations » des dattes vers l'étranger. Quant au ministère de l'Agriculture, le conseil a soulevé au ministre de tutelle la question du renforcement du contrôle phytosanitaire de la qualité des dattes à l'exportation, estimant que des « normes et un contrôle plus rigoureux doivent

être appliqués sur les produits exportés ». Ajoutons à cela, certains pays étrangers, tentent de ternir l'image du produit algérien en général. Pour booster la filière, le président de la République, Abdelmadjid Teboune en s'adressant au Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a appelé les opérateurs à s'organiser en coopérative. « La coopérative est une solution ultime pour organiser la filière », estime M. Bouguedoura. Il y a lieu de préciser que le Salon international des dattes est organisée par la Chambre nationale d'agriculture (CNA), sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. A l'ouverture du Salon lundi soir, le ministre Yacine Oualid a indiqué que cet événement « est un espace important pour faire connaître la datté algérienne, une ressource d'une grande valeur », soulignant que « la production abondante permettra d'accéder à de nouveaux marchés extérieurs ». Il a aussi affirmé que cette filière

est appelée à devenir une source essentielle de diversification des exportations hors hydrocarbures à l'avenir, compte tenu de la demande croissante, ce qui permettra également de donner une forte dynamique au secteur agricole national, exhortant les participants à s'orienter vers la transformation des dattes, eu égard au rôle central de l'industrie de transformation dans la création de la valeur ajoutée. Le ministre a rappelé que l'Algérie a réussi à intégrer les spécificités de la qualité de la datté algérienne, notamment Deglet Nour, dans les normes internationales adoptées en la matière, et ce lors de sa participation à la 48e session de la Commission du Codex Alimentarius qui s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome (du 10 au 14 novembre), soulignant que les dattes algériennes sont exportées vers environ 90 pays étrangers.

M.Ka

Elle appelle à la prudence La Protection civile met en garde contre les risques liés aux appareils à gaz

Avec la baisse marquée des températures enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, la Protection civile a lancé un appel à la vigilance face à une hausse des accidents liés à une mauvaise utilisation des appareils à gaz. « Au cours des derniers jours, et parallèlement à la baisse marquée des températures dans plusieurs wilayas du pays, les services de la Protection civile ont malheureusement constaté plusieurs victimes des accidents dus à une mauvaise utilisation des appareils à gaz et au non-respect des conditions de sécurité essentielles », a indiqué hier un com-

muniqué de la Protection civile. La Protection civile conseille, ainsi, les citoyens au respect des règles de prévention indispensables, en assurant une bonne ventilation des locaux, surveillant la couleur de la flamme, vérifiant l'évacuation correcte des gaz de combustion, et respectant les normes de sécurité des équipements et des tuyaux d'évacuation. Il s'agit pour chaque foyer de contrôler régulièrement ses installations et d'envisager l'installation d'un détecteur de gaz, qui constitue un dispositif efficace d'alerte précoce et peut sauver des vies, conclut le communiqué.

Bouamama prend part au Forum africain de la télédiffusion

Le ministre de la Communication, M. Zouhir Bouamama, a pris part, hier à Dakar (Sénégal), aux travaux du Forum africain de la télédiffusion (FAT) placé sous le thème « La TNT, vecteur de souveraineté et d'intégration économique et sociale en Afrique », indique un communiqué du ministère. Ce forum de deux jours, se veut « un rassemblement professionnel et continental qui réunit les organismes et établissements de télédiffusion publique et privée, ainsi que des experts en information et communication de différents pays africains, pour débattre des questions de développement du secteur audio-visuel dans le continent », précise le communiqué. Le FAT constitue « un espace de concertation et d'échange d'expertises sur les défis liés à la télédiffusion, tels que la transformation numérique, le renforcement de la souveraineté médiatique, la modernisation des infrastructures et le développement de la coopération entre les pays africains dans le domaine de l'information », ajoute la même source. Le forum qui est aussi « une plateforme stratégique où s'élaborent les politiques et les visions futures de l'information africaine », tend à « soutenir la complémentarité africaine en matière de diffusion et à renforcer la capacité de l'Afrique à maîtriser son espace médiatique ».

VOITURES DE MOINS DE 3 ANS

**L'importation
réservée
exclusivement
aux citoyens,
et non aux
entreprises**

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et la Direction générale des Douanes (DGD) ont affirmé, lundi dans un communiqué conjoint, que l'importation de voitures de tourisme de moins de trois (3) ans demeure exclusivement réservée aux citoyens résidents, une fois tous les trois ans, et non aux entreprises, quelle que soit la nature de leur activité ou leur forme juridique. Les opérations d'importation sont régies par les dispositions de l'article 110 de la loi de finances 2020, modifiées et complétées par l'article 208 de la loi de finances 2025, lesquelles stipulent que l'importation est effectuée par des particuliers résidents, une seule fois tous les trois (3) ans, a précisé la même source. Cette mesure "concerne exclusivement les citoyens résidents, de manière individuelle et non collective, et ne concerne en aucun cas les entreprises, quelle que soit la nature de leur activité ou leur forme juridique", indique le communiqué, soulignant l'interdiction de la vente de ces véhicules dans tout espace de vente en dehors du cadre légal prévu par les dispositions des articles suscités.

L'ALGERIE ENTRE DANS L'ÈRE 5G

Mobilis, Ooredoo et Djazzzy lancent le déploiement national

Le Journal officiel n° 77 du 20 novembre 2025 a publié une série de décrets exécutifs octroyant des licences d'établissement et d'exploitation de réseaux de cinquième génération (5G) à trois entreprises et opérateurs de télécommunications algériens.

Cette mesure marque un tournant dans le développement du secteur des télécommunications en Algérie et positionne le pays parmi les nations pionnières en matière de technologies de communication modernes. Le décret exécutif n° 25-301 du 16 novembre 2025 a approuvé l'octroi d'une licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau public de communications électroniques mobiles 5G et de services associés à ATM Mobilis (société par actions). Le décret exécutif n° 25-302 a approuvé l'octroi d'une licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau public de communications électroniques 5G à Wataniya Telecom Algeria (société par actions), et le décret exécutif n° 25-303 a octroyé une licence à Optimum Telecom Algeria (société par actions). L'article 3 stipule également que la licence visée par le décret est nominative et ne peut être cédée ou transférée qu'en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires applicables et les conditions spécifiées dans les termes et



conditions. Le montant fixe de la redevance de licence est fixé à 22 195 406 231 dinars algériens (DZD), payable selon les modalités et l'échéancier de paiement stipulés dans les termes et conditions pour Mobilis ; à 21 005 071 962 DZD pour Wataniya Telecom Algeria (Ooredoo) ; et à 20 700 000 000 DZD pour Optimum Telecom Algeria (Djazzzy). Un calendrier a été établi pour les opérateurs, le cahier des charges présentant un plan ambitieux et détaillé de

déploiement des réseaux 5G sur l'ensemble du territoire national en huit ans. La première année, la couverture atteignait 10 % dans huit provinces (dont Alger), puis 25 % dans 18 provinces la deuxième année, 70 % dans 58 provinces la sixième année, et enfin 95 % dans 58 provinces la huitième année. Concernant les priorités géographiques et économiques, le plan a pris en compte les axes de développement prioritaires, en privilégiant les grandes agglo-

mérations à forte densité de population, les zones à fort impact économique et social, ainsi que les zones industrielles et économiques stratégiques. Le déploiement des réseaux 5G s'inscrit dans un cadre juridique complet, fondé sur la loi n° 18-04 du 10 mai 2018, qui établit les règles générales relatives aux communications postales et électroniques. Cela s'inscrit également dans le cadre de l'engagement de l'Algérie envers les normes internationales, notamment celles de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et du 3GPP. Des licences ont été accordées à trois grandes entreprises algériennes de télécommunications, selon des modalités financières variables reflétant la taille et la stratégie de chacune : ATI:M Mobilis (22 195 406 231 dinars algériens), la Société nationale algérienne des télécommunications (21 005 071 962 dinars algériens) et Optimum Telecom Algeria (20 700 000 000 dinars algériens).

Inès B.

MINE DE ZINC ET DE PLOMB À TALA HAMZA ET AMIZOUR : Sonarem suit de près le projet

Le groupe industriel Sonarem (Société nationale de recherche et d'exploitation minières) a tenu une réunion de coordination afin d'examiner l'avancement du projet de mine de zinc et de plomb entre les communes de Tala Hamza et d'Amizour. Étaient présents à cette réunion le directeur général par intérim du Groupe, le wali de Béjaïa, le directeur de la coentreprise algéro-australienne BZL, et des membres de l'Assemblée nationale populaire et les maires. Selon un communiqué du groupe, la réunion a porté sur la mise

en service de la mine conformément au calendrier prévu, en insistant sur ses dimensions économiques, sociales et de développement. Celles-ci comprennent la création d'emplois locaux, la mise en place de formations spécialisées, le développement de l'industrie de transformation minière et le transfert de connaissances et de technologies. Le projet vise à extraire 170 000 tonnes de concentré de zinc et 30 000 tonnes de plomb afin de dynamiser l'économie nationale et le développement régional. Le chef de projet a présenté un

compte rendu détaillé des procédures administratives accomplies et a salué les efforts des autorités locales. Reda Belhadj a présenté la vision stratégique du Groupe et ses plans opérationnels futurs, insistant sur l'engagement à respecter les normes les plus élevées de transparence et de rigueur à chaque étape afin de garantir le succès du projet. Le wali a chargé toutes les parties prenantes, notamment les directeurs des secteurs des Biens de l'État, de la Réglementation, des Affaires publiques et du Trésor public, de coordon-

ner leurs efforts et d'accélérer le déroulement des procédures. La réunion s'est conclue par un échange sur les préoccupations soulevées par les représentants nationaux et locaux. Le directeur par intérim du groupe Sonarem a réaffirmé l'engagement du Groupe à protéger les droits des citoyens ayant droit à une indemnisation et à respecter les délais convenus, afin que ce projet serve de modèle de réussite et de professionnalisme dans le secteur minier national.

I.B.

PÊCHE AU THON ROUGE : L'Algérie récupère sa part historique

L'Algérie est parvenue à récupérer sa part historique dans la pêche du thon rouge, avec une augmentation importante de 437 tonnes par an, sa part s'approchant désormais de 5,10 % du quota global attribué aux pays membres de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), a annoncé, dans un communiqué, la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA).

Cet exploit a été réalisé lors des travaux de la 29ème session ordinaire de l'ICCAT, tenue à Séville (Espagne) du 17 au 24 novembre courant, au cours de laquelle le plan de répartition des quotas de pêche pour la période 2026-2028 a été adopté, a précisé la DGPA qui relève du ministère de l'Agriculture,

du Développement rural et de la Pêche. En vertu de cette décision, le quota annuel de l'Algérie est passé de 2.023 tonnes à 2.460 tonnes. La récupération de ce quota résulte de "longues négociations ardues menées par la délégation algérienne participante", laquelle a œuvré de manière coordonnée sous la supervision du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, qui a "suivi de près le processus de négociation et orienté les efforts pour garantir la récupération des droits historiques de l'Algérie", ajoute le communiqué. Cette décision vient corriger "une injustice historique subie par l'Algérie lors de la 17ème session de l'organisation en 2010, marquée par l'absence de la délégation algérienne,

ce qui avait conduit à la réduction de sa part à seulement 1% du quota global des pays membres de l'ICCAT". La session actuelle a été marquée par "des débats intenses et des délibérations complexes, plusieurs pays ayant demandé l'augmentation de leurs quotas, parallèlement à l'adhésion de nouveaux membres ayant obtenu automatiquement certaines parts", relève la même source.

En dépit de cette forte concurrence, la délégation algérienne est parvenue à faire inscrire un point important dans la recommandation finale du nouveau plan, stipulant "la poursuite du suivi du dossier de l'Algérie lors de la prochaine révision en 2028, pour compenser le préjudice subi par le passé". La session a également connu le

renouvellement de la confiance au représentant de l'Algérie auprès de la Commission, M. Amar Ouchelli, réélu président du 4e sous-comité pour un nouveau mandat, ce qui constitue "une reconnaissance claire du rôle actif et de la compétence de l'Algérie au sein de cette instance internationale". La diplomatie algérienne a joué "un rôle majeur" dans le soutien aux efforts du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour réaliser cet important exploit, qui contribuera au renforcement de la sécurité alimentaire nationale et à l'augmentation des revenus de l'Algérie issus de l'exportation du thon rouge, un produit de la mer très demandé à l'échelle mondiale, conclut la même source.

RENFORÇANT SON OFFRE

Naftal va importer 500 000 pneus pour camions et bus

Naftal a signé un contrat avec le groupe italien Prometeon/Pirelli pour l'importation de 500 000 pneus destinés aux poids lourds, camions et autobus. Cette initiative vise à garantir un approvisionnement régulier en pneumatiques de qualité, soutenir les transporteurs et stabiliser les prix sur le marché national.

Par Inès B.

Naftal a signé, hier, un nouveau contrat commercial avec la société italienne Prometeon/Pirelli pour la fourniture de 500 000 pneus Pirelli destinés aux poids lourds, notamment les camions et les autobus, au marché algérien. Cette initiative vise à améliorer la disponibilité de pneumatiques de haute qualité sur le marché algérien. "Il s'agit du deuxième contrat de ce type en quelques jours seulement, après un accord similaire signé par Naftal avec la société allemande Continental. Ce contrat témoigne d'une nouvelle dynamique dans la stratégie de l'entreprise, qui cherche à garantir un approvisionnement régulier en pneumatiques pour poids lourds, un élément essentiel du transport terrestre et de la logistique dans tout le pays. Il permettra de soutenir l'activité des transporteurs et d'améliorer les performances du parc de véhicules national", indique Naftal sur sa page officielle facebook. Lors de la cérémonie de signature, le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, a souligné que cet accord constitue une étape stratégique pour renforcer l'offre de pneumatiques de haute qualité à des prix compétitifs sur le marché algérien. Il a ajouté que cela contribuera à la baisse des prix et à la lutte contre la spéculation. Cherdoud a exprimé sa gratitude aux pouvoirs publics pour la confiance qu'ils ont témoignée à l'entreprise en lui confiant la mission d'assurer l'approvisionnement en pneumatiques des citoyens algériens. Cette initiative contribue au soutien de l'économie nationale et répond aux besoins du marché, une priorité absolue pour Naftal. De son côté, Yuan Liang,



PDG du Groupe Prometeon, s'est dit fier de ce partenariat avec Naftal, qu'il a qualifié de partenaire stratégique essentiel dans la région. Il a souligné que le groupe fournira au marché algérien des pneumatiques Pirelli, reconnus parmi les meilleurs au monde. M. Liang a également présenté un aperçu des activités du groupe et des produits qu'il commercialise à

l'international. Cet accord réaffirme l'engagement de Naftal à renforcer son approvisionnement du marché national en produits conformes aux normes internationales, conformément à une stratégie axée sur l'amélioration de la qualité de service et la diversification de son offre pour ses clients à travers le pays.

I.B.

FAVORISANT LES PARTENARIATS ET L'EXPERTISE PARTAGÉE

Alger et Le Caire ouvrent un nouveau chapitre

L'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) et l'Autorité générale égyptienne pour l'investissement et les zones franches (GAIFI) ont tenu la première réunion du Comité technique de coopération en matière d'investissement les 23 et 24 novembre au Caire. "Cette réunion s'est déroulée en marge des réunions du Comité supérieur mixte algéro-égyptien et était coprésidée par Hossam Heiba, directeur général de la GAIFI, et Omar Rekache, directeur général de l'API, avec la participation de représentants des deux organismes", a indiqué hier l'agence dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook. Cette réunion de deux jours vise à renforcer la coordination bilatérale et à favoriser l'échange d'expertise en matière de promotion des investissements, en mettant l'accent sur l'amélioration des services aux investisseurs et le développement de mécanismes de soutien dans les deux pays. "Dans son allocution d'ouverture, Omar Rekache a félicité la partie égyptienne pour l'organisation de cette réunion, soulignant qu'elle constituait une avancée significative pour le développement des relations écono-

miques. Il a noté la forte croissance des investissements égyptiens en Algérie, avec 21 nouveaux projets enregistrés depuis 2023 et plusieurs demandes d'extension reçues, témoignant de l'attractivité du climat d'investissement algérien", ajoute l'AAPI. M Rekache a également passé en revue les profondes réformes économiques entreprises par l'Algérie pour bâtir une économie diversifiée et résiliente, fondée sur l'investissement productif, renforcer la stabilité institutionnelle et définir des priorités claires pour le soutien des secteurs productifs. L'impact positif de la nouvelle loi sur l'investissement, qui offre aux investisseurs une vision claire et stable à long terme, a été souligné. Au cours de la réunion, la délégation algérienne a insisté sur l'importance de donner un nouvel élan aux relations d'investissement en établissant des partenariats efficaces entre les deux pays, d'autant plus que l'Algérie et l'Égypte possèdent des atouts économiques et une expertise technique considérables, ainsi que des perspectives prometteuses dans les secteurs à forte valeur ajoutée. La délégation algérienne a présenté son expérience en matière d'acti-

vation du guichet unique pour les grands projets, de guichets de services décentralisés et de transformation numérique via la plateforme investisseur. Pour sa part, Hossam Heiba a affirmé que cette réunion constituait une étape importante pour élargir les perspectives des relations économiques, en soulignant les transformations stratégiques en cours dans le climat d'investissement égyptien, qui reposent sur le renforcement du secteur privé et l'amélioration de la transparence et de la gouvernance. Il a passé en revue les réformes les plus importantes, notamment la mise à jour de la législation, le développement des infrastructures, le document de politique de propriété publique, la simplification des procédures grâce aux centres de services aux investisseurs, l'octroi d'incitations et d'exemptions, la création du service de la Licence d'Or et le système de garanties renforçant la confiance des investisseurs. M Heba a souligné l'importance d'approfondir la coopération entre les deux pays par l'échange d'informations, la promotion des opportunités d'investissement et l'encouragement des partenariats entre les secteurs privé et

privé. Il a affirmé la volonté de l'Autorité de fournir toutes les facilités nécessaires aux investisseurs algériens, en particulier grâce au développement des services de transformation numérique. La réunion a également été l'occasion de présentations sur la transformation numérique en Égypte, la Licence d'Or, la carte des investissements et la numérisation de la plateforme investisseur. En marge de la réunion, la délégation algérienne a effectué des visites de terrain au Centre de services aux investisseurs, à la salle de décision du siège de l'Autorité égyptienne d'investissement et dans la zone d'investissement de Banha. Ces visites visaient à observer les mécanismes opérationnels, la gestion des services et les modèles de soutien aux investisseurs, ainsi qu'à s'informer sur l'expérience égyptienne en matière de développement de zones d'investissement attractives. La réunion s'est conclue par la signature du procès-verbal des travaux du comité et par un accord pour tenir la deuxième session du Comité technique mixte pour la coopération en matière d'investissement entre l'Algérie et l'Égypte en 2026 en Algérie.

VASTE OPÉRATION À CHLEF

Maintenance des routes nationales et des chemins de wilayas

Une enveloppe de plus d'un milliard DA a été mobilisée pour ce programme de maintenance, dont 450 millions DA pour les chemins de wilaya (CW) et près de 700 millions DA pour les routes nationales (RN). Ces opérations visent à renforcer la sécurité routière et à améliorer les conditions de circulation sur ces axes routiers.

Des opérations de maintenance et de réhabilitation du réseau des routes nationales et des chemins de wilaya sont actuellement menées dans plusieurs communes de la wilaya de Chlef, dans le cadre de la remise à niveau et de l'amélioration des infrastructures de base, a-t-on appris, lundi, de la Direction des travaux publics (DTP). Ces opérations visent à renforcer la sécurité routière et à améliorer les conditions de circulation sur ces axes routiers, a indiqué le chef du service maintenance à la DTP, Slimane Ben Bouheni. Une enveloppe de plus d'un (1) milliard DA a été mobilisée pour ce programme de maintenance, dont 450 millions DA pour les chemins de wilaya (CW) et près de 700 millions DA pour les routes nationales (RN), a-t-il ajouté. Concernant les routes nationales, les actions en question portent notamment sur le renforcement de l'axe de la RN11 reliant les communes de Dahra et El-Marsa jusqu'aux limites de Mostaganem, sur une distance de 23 km, dont la réception est prévue avant la fin de l'année. Une autre intervention vise le traitement d'un glissement de terrain sur la même



route, à Oued Goussine, à l'Est de Chlef est également prévue. S'agissant des chemins de wilaya (CW), les opérations de maintenance concernent la réhabilitation du CW101 reliant Bouzeghaïa et Zeboudja (9,7 km), de l'axe Zeboudja-Boukaat Hamlil (10 km) et du CW51 entre Oum Droue et le lieu-dit Touafria (7,5 km), avec des taux

d'avancement variables, selon la même source. M. Ben Bouheni a, également, souligné l'inscription d'autres opérations au titre du programme 2026, dont la maintenance du CW102 à Dahra (6 km) et le traitement d'un glissement de terrain à l'entrée de Taougriite, pour un montant de 200 millions DA. Parallèlement à ces opérations, la direction

des travaux publics poursuit l'entretien périodique du réseau, à travers le nettoyage des avaloirs, des bords de routes et des ouvrages d'art, notamment ceux situés à proximité des zones forestières, afin d'éviter les obstructions et la fermeture des routes en cas d'intempéries, selon la même source.

Une récolte prévisionnelle de 343.000 q de maïs grain est attendue cette saison dans la wilaya d'El-Meniaa, dans le cadre du programme national de développement des cultures stratégiques, a-t-on appris, hier, auprès de la Chambre locale de l'agriculture. Une superficie de 4.286 ha, répartie entre différents périmètres et exploitations agricoles des trois communes de la wilaya (El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal), est consacrée à la culture du maïs en grain, avec un rendement attendu de 80 qx à l'hectare, a précisé à l'APS le président de la Chambre agricole, Ouled-Laid Harrouz. La Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a, de son côté, mobilisé les équipements agricoles nécessaires pour assurer le bon déroulement de la campagne de moisson, prévue pour débuter à la fin du mois de décembre prochain. La récolte sera vendue, à prix subventionné, à l'Office national des aliments de bétail (ONAB), dans une démarche visant à encourager l'extension des superficies dédiées à la maïsiculture, une filière essentiellement destinée à l'alimentation de la volaille, a-t-il ajouté. Selon la même source, la wilaya d'El-Meniaa a connu ces dernières années une extension notable de la culture du maïs en grain, grâce à l'adhésion des investisseurs agricoles au programme national de développement des cultures stratégiques et aux conditions naturelles favorables de la région, notamment la disponibilité de l'eau, la fertilité des sols et un climat propice.

OULED DJELLAL

RACCORDEMENT DE PLUS DE 750 EXPLOITATIONS AGRICOLES À L'ÉLECTRICITÉ

Pas moins de 757 exploitations agricoles ont été raccordées depuis le début de l'année en cours au réseau d'alimentation en électricité, dans la wilaya d'Ouled Djellal, dans le cadre des efforts de promotion des activités agricoles, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La desserte de ces exploitations agricoles a nécessité la réalisation depuis début 2025 d'un réseau de 314 km de lignes et la

mise en service de 160 transformateurs électriques, a précisé à l'APS M. Djemouï Abidi, chargé de communication de cette direction. Les efforts d'extension du réseau électrique aux régions agricoles sont poursuivis dans la wilaya en application des directives des hautes autorités du pays, a ajouté le même cadre. De son côté, le directeur des services agricoles, Djamel Sedrat, a indiqué que depuis 2024, près de 1.147 exploitations agricoles

de la wilaya ont été raccordées au réseau électrique et ce chiffre devra passer à plus de 1.500 d'ici la fin de l'année en cours. L'alimentation en cette énergie des exploitations agricoles contribuera à la réalisation des objectifs du secteur agricole relatifs à l'autosuffisance dans plusieurs filières agricoles au regard surtout des potentialités agricoles prometteuses de la wilaya, a relevé le même responsable.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

WILAYA DE SETIF

DIRECTION DE L'EDUCATION

Rue bahri el khier bizar Sétif : Tel : (036) 74.96.67 ,NIF :099019019001041

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions d'articles 46 et 56 de la loi n° 23-12 du 05-08-2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Et les articles 40 et 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16-09-2015 portant la réglementation des marchés publics et délégation de service public, la direction de l'éducation de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales: 17 / 2024 paru au journal: L'EXPRESS du: 31 / 12 / 2024, concernant : Equipements d'un école primaire type 4 à la commune d'elourcia(coté nord), que la procédure d'évaluation a donné les résultats suivants:

N°	Désignation	Entreprises retenues	Numéro d'identification fiscal	Montants DA	Délai de livraison	Note Tech	Observations
01	Acquisition des' équipements scolaires	Sari Guimel Mobiliers FAB De mob métallique et scolaire -Batna-	000105022273940	7 625 817.50	7Jours	15	L'offre unique (qualifiée)
02	Acquisition des 'équipements bureautique						
03	Acquisition des équipements d'informatique, Impression et duplication.						
04	Equipements d'une cantine scolaire(200Repas).						

OBSERVATIONS :

1-Pour les autres soumissionnaires, la direction de l'éducation invite par cette avis ceux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.
2-les soumissionnaires peuvent déposer leurs recours auprès de monsieur Le directeur de l'Education de la wilaya de Sétif dans un délai de 10 jours à partir de la parution du présent avis dans la presse nationale et BOMOP.

Pratique ancestrale, devenue emblématique de la culture finlandaise, le sauna se veut un rituel purifiant, tant pour le corps que pour l'esprit.

Il se définit par son ambiance, avec des températures pouvant s'élever jusqu'à 95 °C.

Cependant, une utilisation excessive du sauna peut entraîner plusieurs risques, notamment une déshydratation.

Par Amel B

Cette caractéristique distinctive crée une expérience intense qui stimule la transpiration profonde, facilitant ainsi l'élimination des toxines. Né dans la froideur finlandaise, le sauna est une invitation à embrasser la chaleur sèche au cœur d'une cabine en bois où les températures montent jusqu'à 90°C. La tradition veut que des pierres chauffées diffusent plusieurs minutes, ponctuellement intensifiée par l'ajout d'eau pour générer de la vapeur. Le sauna, une thérapie thermale traditionnelle riche d'une longue histoire, offre de nombreux bienfaits pour la santé et constitue un excellent lieu de détente et d'amélioration de l'humeur. Il peut aider à détendre le corps, améliorer la santé générale, soulager la fatigue, réduire le stress et l'anxiété, soulager les douleurs et tensions musculaires et favoriser la circulation sanguine. Cependant, une utilisation excessive du sauna peut présenter des risques pour la santé, aggravant potentiellement certains problèmes de santé. Cela a suscité des discussions sur les bienfaits et les risques pour la santé liés à l'utilisation du sauna, ainsi que sur les stratégies permettant de les atténuer. Selon les experts, une utilisation excessive du sauna peut entraîner plusieurs risques, notamment une déshydratation. En effet, les températures élevées du sauna peuvent provoquer une transpiration excessive, entraînant une déshydratation si les liquides ne sont pas renouvelés rapidement. Les problèmes cardiovasculaires sont également mis en avant.



Une exposition prolongée à une chaleur élevée augmente la pression exercée sur le cœur, ce qui peut déclencher des problèmes cardiovasculaires, en particulier chez les personnes souffrant de maladies préexistantes. Cela peut également entraîner un déséquilibre électrolytique car une transpiration excessive peut causer une perte de liquide, ce qui peut provoquer un déséquilibre électrolytique, affectant les fonctions corporelles, en particulier celles du cœur et du système nerveux. Les experts évoquent aussi le risque d'un coup de chaleur, car une exposition prolongée aux températures élevées du sauna peut entraîner une surchauffe, conduisant à un épisode dû à la chaleur ou à un coup de chaleur, deux phénomènes qui peuvent gravement nuire au corps. En somme, les experts mettent en garde contre une utilisation excessi-

ve du sauna qui peut entraîner des dommages et un inconfort importants. Il est essentiel de planifier judicieusement ses séances et d'éviter toute surutilisation afin de prévenir les effets néfastes sur la santé. Il faut savoir que les séances de sauna durent généralement entre 20 et 30 minutes. Les personnes plus tolérantes à la chaleur peuvent prolonger leurs séances jusqu'à 30 à 50 minutes. Il est important de programmer ces séances en fonction de la condition physique et de la tolérance à la température, afin de s'assurer que la durée est sans danger. De même, l'installation de systèmes de contrôle de la température et de l'humidité dans le sauna permet un suivi en temps réel des paramètres de sécurité. La définition d'une durée de sauna prédéfinie et l'utilisation de rappels comme des alarmes peuvent contribuer à éviter les séances pro-

longées susceptibles d'engendrer un inconfort. Les experts conseillent les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires, d'hypotension, de problèmes respiratoires ou d'autres problèmes de santé de consulter un professionnel de la santé pour s'assurer que l'utilisation du sauna est modérée et sûre, améliorant à la fois sa sécurité et son efficacité. Il faut savoir qu'une utilisation excessive et fréquente du sauna peut avoir des effets néfastes sur l'organisme. En général, une à trois séances par semaine suffisent pour éviter les effets néfastes et l'inconfort. En conclusion, suivre les conseils ci-dessus peut contribuer à réduire les risques liés à une utilisation excessive du sauna. Il est conseillé de consulter un professionnel ou un expert médical pour garantir la sécurité et l'efficacité de l'utilisation du sauna.

A.B

SAUNA

Entre bienfaits et inconvénients

OMS

Appel à intensifier la lutte mondiale contre la tuberculose

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la tuberculose tue encore un million de personnes chaque année et exhorte les gouvernements à mobiliser davantage de ressources pour combler les inégalités et le sous-financement. Le directeur régional de l'OMS pour l'Europe, Hans Kluge, a appelé lundi à intensifier les efforts mondiaux pour éliminer la tuberculose (TB), rappelant que la maladie continue de tuer un million de personnes chaque année et reste alimentée par des inégalités systémiques et un sous-financement chronique. S'exprimant lors de la Conférence mondiale de l'Union sur la santé pulmonaire à Copenhague, Kluge a indiqué que la tuberculose demeurait la maladie infectieuse la plus mortelle au monde. Il a exhorté les gouvernements et les donateurs à mobiliser davantage de ressources afin de garantir que « les déficits financiers ne déterminent jamais le sort de millions de personnes ». « La résistance aux médicaments, la co-infection tuberculose-VIH, l'accès inégal aux soins et le sous-financement agravent la crise », a-t-il déclaré. Kluge a mis en avant les récents progrès réalisés en matière de traitements plus courts et plus sûrs, ainsi que dans les outils de diagnostic rapide, estimant que ces innovations doivent être déployées à plus grande échelle pour atteindre les populations vulnérables. Il a souligné que l'OMS Europe entend promouvoir « un plaidoyer audacieux, la recherche incessante de l'équité en matière de santé et la mobilisation créative des ressources » afin de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté dans la lutte contre la tuberculose. Le directeur régional a également rendu hommage à l'auteur et défenseur de la santé John Green, présent à ses côtés. Selon Kluge, le livre de Green, *Everything Is Tuberculosis*, rappelle que la tuberculose persiste « non seulement à cause d'une bactérie, mais aussi à cause des choix humains et de l'injustice systémique ». Kluge a enfin appelé la communauté sanitaire mondiale à « faire le bon choix et éradiquer définitivement la tuberculose », exhortant les pays à renforcer la surveillance, élargir l'accès au traitement et s'attaquer aux déterminants sociaux qui favorisent la propagation de la maladie.

DES ÉQUIPES MOBILES À CHLEF

Vaccination des enfants contre la poliomyélite

La Direction de la santé et de la population de Chlef a mobilisé, en plus des cliniques et des unités mère-enfant de la wilaya, des équipes médicales mobiles pour assurer le succès de la campagne de vaccination contre la poliomyélite, prévue au lancement le 30 novembre courant, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette instance. La mise en place de ces équipes s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale visant à renforcer l'immunité collective et prévenir tout risque lié à la poliomyélite, a indiqué le chef du service de prévention, Nassereddine Bentkitalia. Ces équipes viendront en appui aux structures de santé de proximité en vue de cibler le plus grand nombre d'enfants possible à travers la wilaya, a-t-il ajouté. L'opération, ayant mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires, concerne les enfants âgés de 2 mois à 5 ans, y compris ceux ayant déjà reçu leur vaccin. Elle est gratuite, rapide et sûre, le vaccin étant administré par voie orale sous forme de gouttes, selon les explications du même responsable. Selon la même source, plusieurs cadres de la direction de la santé, des établissements hospitaliers et de santé de proximité ont bénéficié d'une formation portant sur les aspects organisationnels de la campagne, avec un accent particulier sur le respect de ses différentes étapes afin d'assurer une couverture sanitaire efficace pour tous les enfants de la wilaya. La campagne prévoit également des journées de sensibilisation destinées à renforcer la coordination entre les acteurs concernés et à informer les parents sur l'importance de la vaccination pour garantir une société exempte de poliomyélite, tout en encourageant l'implication de la société civile. A noter que la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite se déroulera du 30 novembre au 6 décembre. Ce vaccin, complémentaire au schéma vaccinal existant, vise à renforcer l'immunité des enfants et à prévenir toute propagation éventuelle de la maladie.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX

Un staff médical du CHU de Sidi Bel-Abbes à Bechar

Une équipe médicale spécialisée du Centre hospitalier universitaire (CHU) « Dr Abdelkader-Hassani » de Sidi Bel-Abbes a entamé des examens médicaux et des interventions chirurgicales au profit des patients de l'Etablissement public hospitalier, EPH-Tourabi-Boujemâa de Bechar, dans le cadre du jumelage entre les établissements de santé, a-t-on appris lundi

au près des services du CHU. La cellule de communication a précisé que plus de 30 patients devraient bénéficier de diagnostics avancés et d'interventions chirurgicales dans le cadre de cette initiative. L'opération est supervisée par le chef du service de l'ORL, le Professeur Tahraoui Adel, qui réalise notamment des examens et des interventions en chirurgie des

tumeurs du nez et des sinus. Cette initiative permettra également au personnel médical et paramédical de l'hôpital de Bechar de suivre une formation pratique sur le terrain, favorisant le transfert de compétences et le renforcement des aptitudes dans cette spécialité. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 27 novembre, est conduite sous la supervi-

sion du directeur général du CHU de Sidi Bel-Abbes, Bensoussi Mohamed, et en coordination avec la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Béchar. Elle vise à renforcer les capacités des établissements de santé et à offrir aux patients un accès à des spécialités médicales pointues, évitant ainsi leur transfert vers d'autres hôpitaux.

PLUIES TORRENTIELLES ET INONDATIONS

Au moins 90 morts au Vietnam

Le centre du Vietnam est touché par des inondations qui "battent tous les records, y compris les pics historiques de 1986 et 1993", constate Vietnamnet. Le journal singapourien The Straits Times a mis en ligne quelques images.

Des pluies torrentielles, qui s'abattent depuis plusieurs jours sur le centre du Vietnam, ont fait au moins 90 morts. Le sud et le centre du pays subissent des précipitations incessantes depuis la fin octobre et les services météorologiques annoncent de nouvelles tempêtes tropicales dans les prochains jours, souligne un article de Courrier International. Des dizaines de milliers d'habitants engloutis. Des habitants bloqués sur le toit de leur maison. Un homme à la dérive dans une rivière sauvé par un drone. Un pont suspendu dans le district de Duc Trong emporté par une crue. Et des bilans qui ne cessent de s'alourdir. Le centre du Vietnam est touché par des inondations qui "battent tous les records, y compris les pics historiques de 1986 et 1993", constate Vietnamnet. Le journal singapourien The Straits Times a mis en ligne quelques images. "Au moins 90 personnes ont péri dans les inondations qui, depuis plusieurs jours, frappent le centre du Viêt Nam", rapporte le média VNEpress dimanche 23 novembre en citant le bilan communiqué par le ministère de l'Agriculture et en évoquant notamment des personnes emportées par des glissements de



terrain. "Avec 63 décès, la province de Dal Lak enregistre le plus lourd bilan." Au moins douze personnes sont portées disparues. Après deux jours de pluies moins abondantes, l'eau a commencé à refluer, indique VNEpress. Mais plus de 250 000 foyers restent sans électricité (contre 1,2 million au plus fort des inondations). Les autorités ont mobilisé l'armée et commencé à dépêcher des secours. Une première enveloppe de 1 100 milliards de dongs (40 mil-

lions d'euros) a été débloquée dimanche 23 novembre, indique le média Nhan Dan. Les dégâts sont estimés à 9 000 milliards de dongs, soit plus de 300 millions d'euros. Quelque 180 000 habitations ont été touchées, 80 000 hectares de riz ont été détruits et 3,2 millions de têtes de bétail et de volailles ont péri, selon le bilan officiel repris par le site Tuoi Tre. Le Vietnam est loin d'en avoir fini avec les inondations, selon le Centre de prévision météorologique.

CHINE

Lancement d'un vaisseau vers ses astronautes privés de moyen de retour sûr

La Chine a envoyé mardi un vaisseau inhabité vers sa station spatiale Tiangong en avance sur le calendrier pour donner à ses trois astronautes une possibilité de retour sûr dont ils étaient dépourvus. La fusée Longue Marche-2F emportant le vaisseau Shenzhou-22 a décollé peu après midi (04H00 GMT) du Centre de

lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, selon les images de la télévision CCTV. Shenzhou-22 devait initialement être lancé avec un équipage en 2026. Mais le lancement a été avancé en raison de la détection d'une fissure sur la vitre de Shenzhou-20, amarré à la station. Ces dégâts, présumés avoir

été causés par des impacts de micro-débris spatiaux, présentaient un risque pour l'équipage lors du retour dans l'atmosphère terrestre. Les dommages avaient perturbé la dernière rotation d'équipage en date à bord de Tiangong en novembre. Le trio arrivé en avril était reparti vers la Terre avec une dizaine de jours de

retard à bord du vaisseau Shenzhou-21 avec lequel un équipage était venu les relayer début novembre, laissant ce dernier sans moyen de retour fiable. Les trois astronautes à bord de la station, Zhang Lu, Wu Fei et Zhang Hongzhang, « travaillent normalement », a dit lundi l'agence spatiale chargée des vols habités.

Ukraine Starmer tient une réunion sur le plan de paix



Le Premier ministre du Royaume-Uni, Keir Starmer devait entretenir mardi, avec les alliés européens de l'Ukraine afin de discuter du plan de paix en Ukraine. L'Agence de presse britannique (PA Media) a indiqué que le Premier ministre britannique accueillerait une réunion des pays souhaitant coopérer, à la suite des efforts déployés ce week-end entre les États-Unis et

Kiev pour parvenir à un cessez-le-feu avec Moscou. Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a indiqué, à l'issue des discussions, que la version révisée du plan de paix impose moins d'exigences à son pays par rapport à la proposition initiale. Zelensky a écrit sur Telegram : « La liste des mesures nécessaires pour mettre fin à la guerre peut désormais devenir

réalisable. Jusqu'à présent, après Genève, il y a moins de points, ce ne sont plus 28, et de nombreux éléments corrects ont été pris en compte dans ce cadre. » De son côté, Iouri Ouchakov, conseiller du président russe, a annoncé hier le rejet par le Kremlin du plan européen, le qualifiant de « non constructif et inadapté à la Russie ».

THAÏLANDE

Evacuation des habitants en raison d'importantes inondations

Les autorités de la province de Songkhla, dans le sud de la Thaïlande, ont annoncé l'évacuation immédiate de la population de la ville de Hat Yai en raison de l'aggravation de la situation des inondations, suite à la persistance des pluies diluviales, a rapporté la chaîne de télévision Thai PBS. La ville compte environ 160.000 habitants. Le gouverneur de Songkhla, Ratthasat Chitchu, a ordonné l'évacuation urgente des habitants, car les pluies torrentielles qui persistent depuis le 21 novembre devraient entraîner une nouvelle hausse du niveau des rivières. Au total, seize districts de la province ont été déclarés zones sinistrées. Les conséquences des intempéries dans le sud de la Thaïlande ont touché plus de 635.000 personnes. Il y a une victime. Les pluies devraient se poursuivre dans la région au moins jusqu'à samedi. La police locale a précédemment rapporté l'évacuation de touristes de Malaisie, de Singapour et d'Indonésie depuis 17 hôtels de la ville de Hat Yai. Un abri temporaire, de la nourriture et de l'eau potable leur ont été fournis. L'aéroport de Hat Yai continue de fonctionner normalement, a indiqué la même source.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 12.000 ANS

Le volcan Hayli Gubbi en Éthiopie entre en éruption

Le volcan Hayli Gubbi, situé dans le nord-est de l'Éthiopie, est entré en éruption dimanche, un événement d'une rareté exceptionnelle. Selon le Programme mondial de volcanisme de la Smithsonian Institution, il ne s'était pas manifesté depuis environ 12.000 ans. Le volcan est situé en région Afar à environ 800 kilomètres au nord-est de la capitale Addis Abeba, près de la frontière avec l'Erythrée. Il se trouve dans la vallée du Rift, zone de grandes perturbations géologiques par la rencontre de deux plaques tectoniques et une grande activité volcanique. Le programme mondial de volcanisme de la Smithsonian Institution, a affirmé ne pas avoir connaissance d'une éruption volcanique de Hayli Gubbi depuis l'Holocène, la période débutée il y a environ 12.000 ans à la fin de la dernière glaciation. Selon le Centre d'observation des cendres volcaniques de Toulouse (VAAC), Hayli Gubbi, qui culmine à environ 500 mètres d'altitude, est entré dimanche en éruption en dégageant d'épaisses colonnes de fumée qui sont allées jusqu'à 14 kilomètres d'altitude. Ce phénomène a duré plusieurs heures et a pris fin dimanche. Des panaches de cendre ont survolé le Yémen, Oman, l'Inde, ainsi que le nord du Pakistan, selon le VAAC. Aucun bilan humain n'a été communiqué par les autorités, mais le volcan se situe dans une zone reculée peu peuplée.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Coup dur pour Samir Chergui avant la CAN !

Le Paris FC a vécu une soirée délicate face au LOSC, mais la défaite n'est finalement qu'un détail comparée à la sortie inquiétante de Samir Chergui. Le défenseur algérien, révélation de ces derniers mois en club comme en sélection, a dû quitter la pelouse en première période après avoir ressenti une vive douleur aux ischio-jambiers.

Par Marouane A.

Une alerte musculaire qui tombe au pire moment, à quelques semaines seulement du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations 2026. Depuis son arrivée récente en équipe nationale, Chergui n'a cessé de marquer des points. En un temps record, il s'est imposé comme une option forte dans l'esprit de Vladimir Petkovic grâce à son profil moderne, sa lecture du jeu et son agressivité maîtrisée. Lors des derniers matchs de l'Algérie, il avait même été l'un des joueurs les plus en vue, apportant sérénité et solidité à une défense souvent critiquée ces derniers mois. Sa progression fulgurante avait naturellement conduit le staff technique à en faire un candidat très sérieux à une place de titulaire en charnière centrale pour la CAN.

UN ÉLÉMENT DEVENU INDISPENSABLE

La blessure de Chergui représente donc un vrai coup dur pour les Verts. «L'Equipe» a confirmé qu'il s'agissait bien d'un problème musculaire, sans précision sur la durée d'in disponibilité. Mais à ce stade de la saison, la moindre alerte peut bouleverser la préparation, et encore davantage lorsqu'elle touche un joueur qui semblait désormais au cœur du projet de Petkovic. Lors du dernier rassemblement



en novembre, Chergui avait impressionné par sa régularité et son impact, au point de faire de l'ombre à des éléments plus expérimentés. Sa complémentarité avec les autres défenseurs, sa capacité à jouer dans une défense à trois comme à quatre, et son aptitude à sortir proprement le ballon faisaient de lui un profil rare et très recherché au sein de l'effectif. L'idée qu'il puisse manquer tout ou partie de la CAN force donc le staff à envisager de nouveaux scénarios. La hiérarchie défensive, que Petkovic semblait enfin avoir stabilisée après de longs mois d'incertitudes, pourrait être de nouveau chamboulée.

QUELS PLANS B POUR PETKOVIC ?

Si plusieurs options existent – des défenseurs testés récemment, mais aussi des joueurs capables d'entrer dans une défense à trois –, aucune décision ne sera prise avant la réception des examens médicaux complets. Le sélectionneur souhaite éviter toute précipita-

tion, conscient que Chergui pourrait encore revenir à temps si la blessure s'avère légère. Néanmoins, le timing de ce pépin physique rappelle à quel point le secteur défensif de l'EN reste fragile. Dans une compétition où la rigueur et la stabilité sont essentielles, perdre un joueur en pleine confiance, auteur de prestations solides et en progression constante, serait un véritable coup d'arrêt. Pour Samir Chergui, la priorité est désormais claire : récupérer au plus vite et éviter un forfait qui serait lourd de conséquences à titre personnel. Pour l'Algérie, cette situation constitue un dossier brûlant, à suivre de très près, car elle pourrait rebattre les cartes au pire moment. A moins d'un mois de la CAN, l'équipe nationale espérait aborder la compétition avec un minimum de certitudes. La blessure de l'un de ses hommes forts vient rappeler que rien n'est acquis et que la préparation peut basculer en un instant.

M.A.

OPEN AFRICAIN D'ABIDJAN DE JUDO

L'Algérie avec neuf représentants en Côte d'Ivoire

Neuf judokas (Quatre messieurs et cinq dames) représenteront l'Algérie à l'édition 2025 du tournoi international "Open Africain d'Abidjan", prévue en une seule journée, le dimanche 30 novembre dans la capitale ivoirienne, suivant le programme de compétition dévoilé dernièrement par les organisateurs. Il s'agit d'Aymen Yahiaoui (-60 kg), Mohamed Sid Ahmed Guemah (-66 kg), Mustapha Gherouti (-66 kg) et Mohamed Benyoucef (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Hiba Bentaleb (-48 kg), Rahma Ghalima (-48 kg), Anais Lycia

Guebli (-52 kg), Amina Douniazed Rezoug (-70 kg) et Rania Bouallal (-78 kg) chez les dames. Les catégories de poids retenues chez les messieurs sont celles des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg, alors que chez les dames, les catégories de poids retenues sont celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg. Les éliminatoires et les repêchages auront lieu dans la matinée, alors que les finales se dérouleront en fin d'après-midi. Selon les organisateurs, 89 judokas (60 messieurs et 29 dames) repré-

sentant 20 pays de quatre continents seront engagés dans cette compétition. Avec seize judokas engagés, la Côte d'Ivoire y sera le pays le mieux représenté, devant le Niger (13), l'Algérie (9) et le Cameroun (7). La sélection algérienne va participer avec l'objectif de décrocher un maximum de médailles, de différentes couleurs, comme cela a été le cas à l'Open Africain de Yaoundé (Cameroun), où elle avait obtenu une médaille d'or, par Abdeslam Belbelhout (-73 kg) et une autre en bronze, par Othmane Arbaoui (-100 kg).

CYCLISME U23 ET ELITE

Le duo Belkhiri-Hamidi retenu parmi les arbitres officiels

Le duo d'arbitre algérien de handball Youcef Belkhiri et Sid Ali Hamidi figure parmi les arbitres sélectionnés par la Fédération internationale (IHF) pour officier lors de la 27e édition du Championnat du monde féminin, prévue du 26 novembre au 14 décembre aux Pays-Bas et en Allemagne, a

annoncé l'instance fédérale. La présence du binôme algérien Belkhiri-Hamidi dans cette liste officielle marque une reconnaissance de l'expérience et du niveau des arbitres algériens sur la scène internationale. La Fédération internationale a nommé 22 binômes d'arbitres (par ordre alpha-

bétique de nationalité) pour les matchs principaux, ainsi que plusieurs binômes de réserve. La compétition, qui réunira les meilleures sélections féminines du monde, débutera le 26 novembre avec des rencontres dans plusieurs villes-hôtes réparties entre les deux pays organisateurs.

LIGUE DES CHA PIONS D'ASIE ELITE / AL-DUHAÏL BOULBINA SIGNE UN «HAT-TRICK» DEVANT LES SAOUDIENS D'AL-ITTIHAD

L'attaquant international algérien Adil Boulbina, auteur d'un triplé retentissant, a été le grand artisan du large succès de son équipe qatarienne Al-Duhail contre les Saoudiens d'Al-Ittihad (4-2), lundi soir à Doha, en match comptant pour la phase de ligue de la Ligue des champions Elite d'Asie de football. Le joueur algérien de 22 ans a livré une véritable démonstration, marquant aux 5e, 33e et 53e minutes, avant que le Polonais Krzysztof Piatek (74e) n'aggrave le score, rendant anecdotique les deux buts tardifs du Français Karim Benzema pour l'équipe de Sergio Conceição. L'ancien joueur du Paradou AC s'est distingué d'entrée en ouvrant la marque dès la 5e minute de jeu d'une lourde frappe lointaine en pleine lucarne, avant de récidiver à la demi-heure de jeu, en gagnant son face-à-face avec le gardien adverse après un contre très bien mené et une passe lumineuse du capitaine Marco Verratti. L'Algérien n'allait pas être privé longtemps de son triplé : à la 53e minute, lancé par Luis Alberto dans la surface, il a éliminé Jan Carlo Simic avant d'armer du gauche un tir croisé à ras de terre qui a filé sous le corps du gardien Rajkovic. C'est le quatrième but du joueur algérien dans cette prestigieuse compétition après le premier inscrit le 12 août dernier contre les Iraniens de Sepahan SC (3-2) en phase préliminaire. Il prend provisoirement la tête du classement des buteurs avec quatre réalisations. Cette victoire permet à Al-Duhail de se hisser à la sixième place avec sept points en cinq matches dans la phase de ligue de la zone Ouest, tandis qu'Al-Ittihad reste à six unités à l'approche des trois dernières rencontres du premier tour. Boulbina figure dans la liste des 23 joueurs retenus par Madjid Bougerra pour prendre part à la deuxième édition de la Coupe arabe Fifa 2025, prévue au Qatar du 1er au 18 décembre. Pour rappel, Boulbina (22 ans) s'est engagé en juin dernier avec Al-Duhail pour un contrat de cinq saisons, en provenance du PAC.

ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2027 DE BASKET-BALL L'ENTAME FIXÉE AU 27 NOVEMBRE À RADÈS

Les qualifications de la Coupe du Monde FIBA 2027 (zone Afrique) débuteront du 27 au 30 novembre à Radès (Tunisie), première étape d'un long parcours qui déterminera les cinq nations du continent appelées à rejoindre les 32 équipes qualifiées pour le rendez-vous mondial au Qatar. Seize sélections sont engagées dans ce cycle qualificatif, troisième du genre depuis l'introduction du nouveau système de compétition en 2017. Le format des éliminatoires repose sur cinq fenêtres étaillées entre novembre 2025 et février 2027. Les équipes sont d'abord réparties en quatre groupes de quatre, où elles disputent chacune six rencontres en affrontant leurs adversaires en aller et retour. Les trois premières de chaque poule accéderont au second tour. Cette deuxième phase réunira 12 nations réparties en deux groupes, avec la particularité de conserver les résultats du premier tour. Chaque équipe jouera six nouvelles rencontres, cette fois face aux sélections non affrontées jusque-là. A l'issue de ces matchs, les deux premiers de chaque groupe ainsi que le meilleur troisième valideront leur billet pour la Coupe du Monde 2027. Pour cette première fenêtre, deux groupes entameront la compétition, à savoir, le groupe A composé du Cameroun, du Cap-Vert, de Libye, et du Soudan du Sud, ainsi que le groupe C, regroupant la Guinée, le Nigeria, le Rwanda et la Tunisie. Les groupes B (Sénégal, RD Congo, Madagascar, Côte d'Ivoire) et D (Mali, Angola, Ouganda, Egypte) entameront pour leur part les qualifications lors de la deuxième fenêtre en février 2026.

SPORT International

Bayern Munich

Upamecano se rapproche du PSG

A l'approche du mercato hivernal, le PSG a décidé d'accélérer pour le dossier Dayot Upamecano. Alors que Paris prépare déjà les contours de son effectif pour la saison prochaine, le dossier Dayot Upamecano s'impose comme l'un des sujets les plus brûlants du moment. Le défenseur, en fin de contrat en juin, aiguise les ambitions du Paris Saint-Germain qui souhaite renforcer son ossature française tout en profitant d'opportunités stratégiques. Face à une concurrence annoncée et un Bayern déterminé à prolonger son joueur, le timing devient décisif. Dans ce contexte tendu, Dayot Upamecano voit son avenir se jouer à grande vitesse. Depuis plusieurs semaines, le projet parisien s'oriente vers un recrutement ciblant davantage de joueurs français, et Dayot Upamecano est rapidement devenu un profil prioritaire. D'après Foot01, Luis Enrique souhaite éviter les signatures impulsives, mais l'entraîneur resterait sensible à l'arrivée d'un joueur de haut niveau, surtout si Dayot Upamecano peut être obtenu à faible coût en raison de sa situation contractuelle. Le fait qu'il arrive en fin d'engagement au Bayern renforce l'intérêt parisien. Selon les informations de Sky Sport, le PSG serait passé à la vitesse supérieure dans les discussions internes, considérant Dayot Upamecano comme l'une des cibles majeures du prochain mercato. Les dirigeants franciliens étudieraient déjà la faisabilité du transfert en anticipant les conditions d'une éventuelle négociation. L'entourage

du défenseur serait observé de près, ce qui témoigne de l'avancée du dossier.

UNE RUDE CONCURRENCE

L'autre élément important est la présence annoncée du Real Madrid dans le dossier. Toujours selon Sky Sport, les dirigeants espagnols surveillent également la situation de Dayot Upamecano, ce qui pourrait imposer une accélération supplémentaire au PSG. Le Bayern, conscient du risque, voudrait prolonger son joueur afin d'éviter un départ libre. Le club allemand sait que la clause libératoire constitue l'un des points de blocage majeurs. A partir du mois de janvier, Dayot Upamecano sera libre de s'engager où il le souhaite pour la saison suivante. Cette fenêtre contractuelle joue un rôle central, d'autant plus que l'international français souhaite connaître son futur club le plus tôt possible. À en croire Foot01, il souhaiterait clarifier sa situation avant la Coupe du monde 2026, une échéance qui donne un poids supplémentaire à sa décision. Dayot Upamecano affiche un intérêt manifeste pour le PSG, un point qui pourrait peser dans la balance. La perspective de jouer en France, dans un club en quête de stabilité défensive, apparaît comme un défi séduisant pour le défenseur. Luis Enrique, qui restructure son arrière-garde, verrait en Dayot Upamecano une solution idéale grâce à son expérience et son âge encore favorable pour un projet à long terme.

PARIS DANS LE CHAMPIONNAT TURC

17 JOUEURS SUSPENDUS AU CLUB AGRI SPOR

Une hécatombe: dix-sept footballeurs du Agri Spor, équipe turque de quatrième division, ont été suspendus dans le cadre d'un vaste scandale de paris qui secoue le football turc, laissant leur entraîneur aux mains d'un maigrissime effectif de sept joueurs. "Nous continuerons à nous battre coûte que coûte", a promis lundi soir sur Facebook le club d'Agri (est), dont les 17 joueurs reconnus coupables de paris illégaux ont écopé de suspensions allant de 45 jours à 12 mois. La Fédération turque de football (TFF) a suspendu la semaine passée 637 joueurs du championnat de quatrième division, composé de 64 équipes, après avoir sanctionné au même motif 25 joueurs de première division et plus de 350 autres évo-

luant en deuxième et troisième divisions. Beaucoup affirment avoir parié sur des rencontres il y a plusieurs années et avoir renoncé depuis. Face aux sanctions de la fédération, qui a suspendu les championnats de 3e et 4e divisions deux semaines, l'entraîneur du Agri Spor a affirmé qu'il piocherait dans l'équipe junior pour aligner onze joueurs lors de la prochaine rencontre. La TFF, qui dit vouloir "nettoyer" le football turc, a révoqué la semaine passée 149 arbitres reconnus eux aussi coupables de paris illégaux. Six d'entre eux, ainsi que le président d'Eyüpspor, un club de première division, ont été placés en détention provisoire le 10 novembre dans le cadre d'une enquête judiciaire.

REAL MADRID

VINICIUS VERS LA PORTE DE SORTIE ?

Une prolongation au point mort. L'avenir de Vinicius Jr ne s'écrit peut-être plus au Real Madrid. S'il est sous contrat avec le club espagnol jusqu'en juin 2027, l'attaquant brésilien ne serait pas tenté de prolonger. En tout cas pas pour le moment. Selon The Athletic, lors d'une discussion avec son président Florentino Perez le mois dernier, Vinicius aurait indiqué qu'il exclut une prolongation tant que ses relations avec son coach Xabi Alonso restent tendues. Alors que l'international brésilien et le Real avaient débuté les discussions en début

d'année (sans parvenir à un accord), Vinicius Jr est apparu plus agacé voire nerveux sous les ordres du successeur de Carlo Ancelotti. Le Brésilien a laissé à plusieurs reprises exploser sa colère à la suite de décisions de Xabi Alonso, notamment lorsque l'Espagnol a décidé de le remplacer en cours de match: "Toujours moi, je quitte l'équipe, c'est mieux que je parte", avait-il pesté le 26 octobre après avoir été sorti pendant le Clasico face au Barça. Les tensions entre Vinicius et Xabi Alonso n'ont cessé de grandir au fil de ces dernières semaines.



SUPER LEAGUE EUROPÉENNE

Les promoteurs demandent plus de 4 milliards d'euros de dommages et intérêts

Mais une épine reste encore et toujours dans le pied de l'instance présidée par Aleksander Ceferin: la Super League. Malgré un premier projet mort-né face à la colère des supporters européens, la société A22 Sports n'a pas lâché l'affaire. Et si le Real Madrid est le dernier club à soutenir la compétition dissidente, les promoteurs continuent de lutter en coulisses. Comme évoqué fin octobre, l'entreprise a formalisé une nouvelle procédure judiciaire contre l'UEFA afin d'obtenir un dédommagement de la part de l'instance. "A22 Sports Management annonce avoir formellement engagé, le 21 novembre 2025, la procédure obligatoire de règlement amiable (MASC) prévue par la loi espagnole, préalable à l'ouverture d'une action en justice contre l'UEFA", a confirmé l'entreprise via un communiqué transmis à la presse ce lundi. "Cette démarche vise à obtenir réparation pour les préjudices que l'entreprise impute à l'abus de position dominante exercé par l'UEFA en tant que monopole des compétitions européennes de clubs."

LA SUPER LEAGUE RÉCLAME 4,5 MILLIARDS D'EUROS

Fort de plusieurs succès devant la justice espagnole et à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), l'abus de position dominante de l'UEFA ayant été recon-

Les cadors la jouent à fond, le public semble séduit, et les joueurs ne se plaignent pas (trop) des matchs supplémentaires... Jusqu'ici la nouvelle formule de la Ligue des champions lancée depuis une saison par l'UEFA s'apparente à une belle réussite.

nu par les tribunaux, A22 Sports compte obtenir de substantiels dommages et intérêts. Si le montant n'est pas confirmé, un montant avoisinant 4,5 milliards d'euros a été calculé au titre du préjudice subi en raison de la non-création de la Super League et du manque-à-gagner pour ses promoteurs. Et l'entreprise présidée par Bernd Reichart de préciser face à l'inaction de l'instance footballistique après les premières décisions de la CJUE: "En défiant ces décisions de justice, l'UEFA est maintenant exposée à d'importantes demandes d'indemnisation de la part des clubs et d'A22."

L'UEFA A HUIT SEMAINES POUR ACCÉDER AUX DEMANDES DE LA SUPER LEAGUE

En conflit ouvert avec l'UEFA depuis l'apparition publique de la Super League le 18 avril 2021, A22 Sports a toutefois tenté de négocier avec l'instance continentale. Dans un courrier adressé la semaine passée au secrétaire général Theodore Theodoridis, la société a justifié la nouvel-

Mondial U17

Portugal -Autriche en finale

Le Portugal a rejoint l'Autriche en finale de la Coupe du Monde U17 au Qatar après avoir battu le Brésil aux tirs au but (6-5) lundi dans la deuxième demi-finale de la compétition. Le temps réglementaire s'était écoulé sur un nul vierge. Plus tôt, l'Autriche

s'était qualifiée pour la finale aux dépens de son homologue italienne sur le score de 2 buts à 0, sur la pelouse du terrain n° 5 de l'Aspire Zone à Doha. L'Autriche, constante depuis le début de ce Mondial avec 7 victoires en autant de matches, accède pour

la première fois de son histoire à la finale où elle sera opposée au vainqueur du match qui mettra aux prises le Portugal et le Brésil, au terrain n° 7. La finale de la Coupe du monde U17 est prévue jeudi au stade international Hamad à Doha.

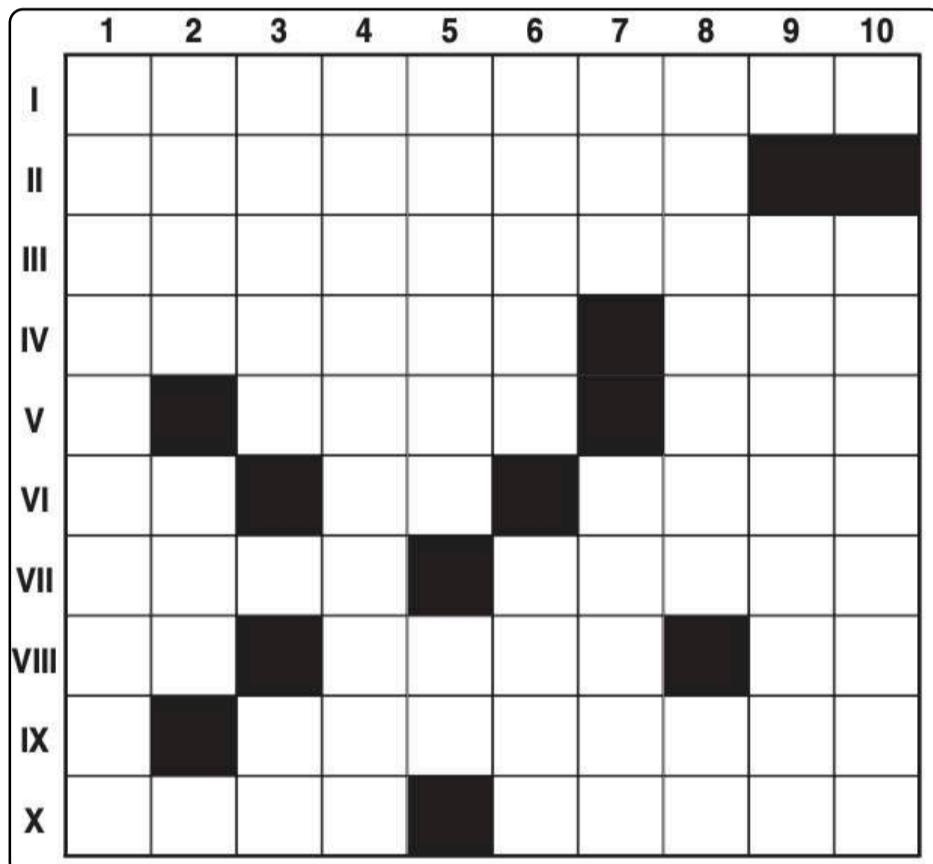
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- I. Crac Boum Hue, comme le chantait Jacques Dutronc.
- II. Il dégaze sur commande.
- III. C'est tout flou !
- IV. Equilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
- V. Chef arabe. Particule atomique.
- VI. Possessif. Les deux extrémités de l'eunuque. Prénom féminin.
- VII. Bagatelle. Conforme à la loi.
- VIII. En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
- IX. Cristal de grâce.
- X. Entreprise en solo. Plaque tout.

VERTICIALEMENT

1. L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
2. Pris dans les glaces. Premier département de France.
3. Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de brioche.
4. Hors norme.
5. Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
6. Pistolet électrique. Prénom féminin.
7. Jamais vieux. Changeât d'air.
8. Changement de peau. Dieu solaire.
9. Relatif au nouveau-né.
10. Signal sonore



MOTS MÊLÉS

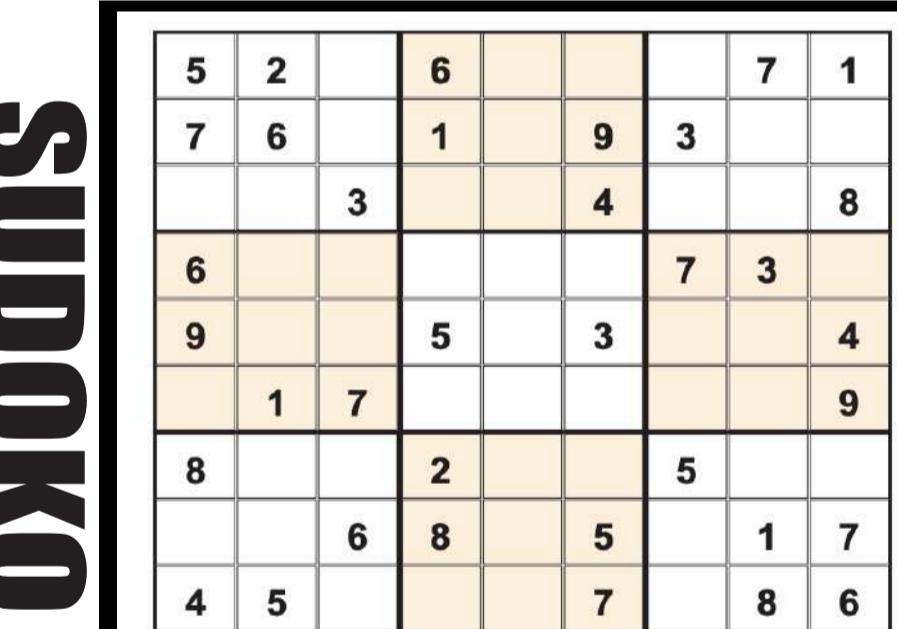
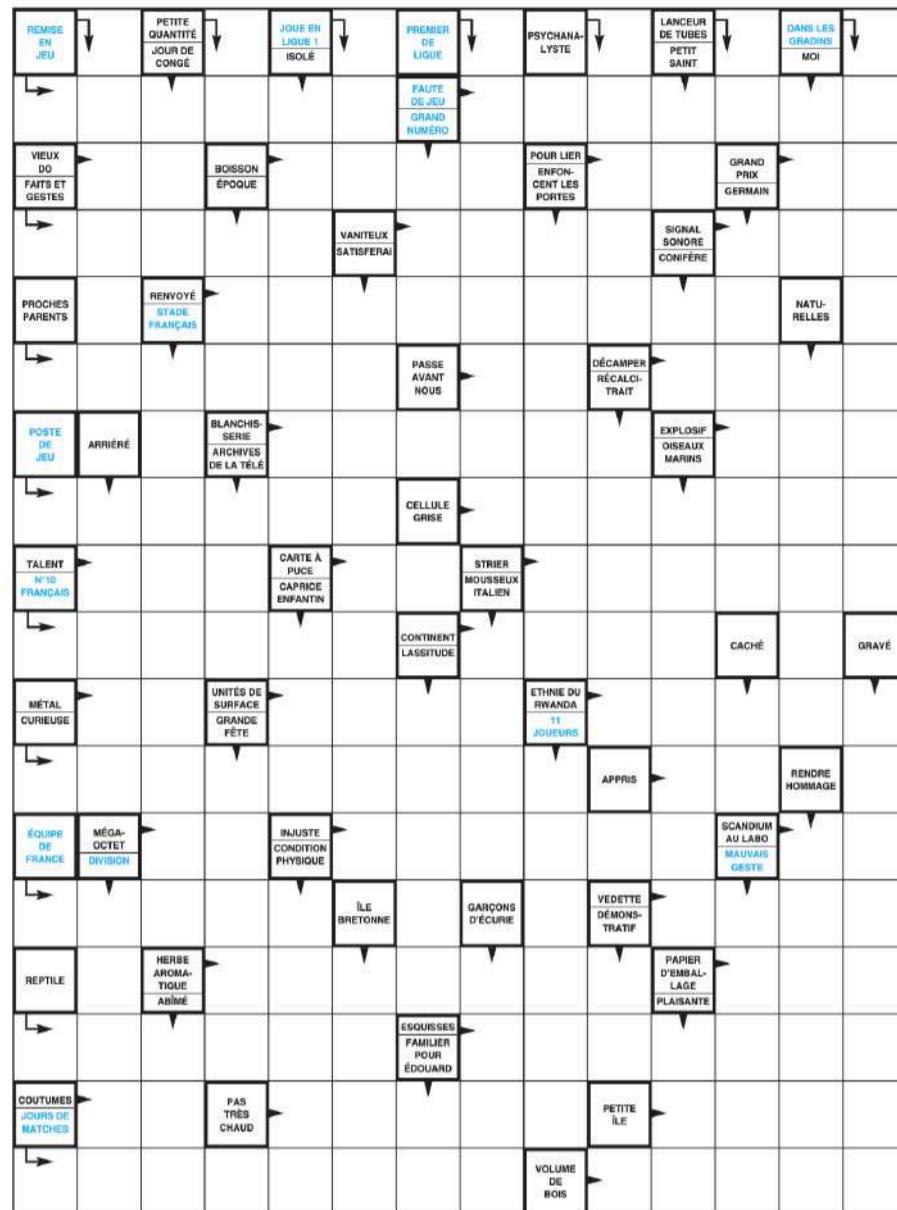
Le mot-mystère est :
FINALE

ACHAT	CLASSE	GOMME	MERCREDI	REVEIL
AGENDA	COLLEGE	GOUTER	MINUTIE	SEMAINE
AUTOMNE	COPAINS	INSTITUTEUR	PARENTS	SCOLARITE
BABYSITTING	CRAYON	LISTE	PRECIS	SPORT
CAHIER	ENTRER	LIVRE	PUNIR	TRAC
CALCULATEUR	FEUTRE	LYCEE	RECREATION	TRAIN
CANTINE	FIGURE	MAITRE	REGLE	TRAVAIL
CARTABLE	FRAICHEUR	MATIERE	RENTREE	TRIMESTRE



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLECHES



SOLUTION LES MOTS FLECHÉS



SON RIRE, SA VOIX ET SES RÔLES RESTENT GRAVÉS DANS NOS MÉMOIRES

Biyouna, une icône du cinéma algérien s'en est allée

La comédienne et chanteuse Baya Bouzar, dite Biyouna, figure majeure de la scène artistique algérienne, est décédée mardi 25 novembre 2025 à Alger, à l'âge de 73 ans, après plusieurs années de lutte contre la maladie.

■ Par : Samy Terki

La scène culturelle algérienne perd l'une de ses artistes les plus singulières. Baya Bouzar, plus connue sous son nom de scène Biyouna, s'est éteinte mardi 25 novembre à l'hôpital de Beni Messous, où elle avait été admise quelques jours plus tôt en raison de graves difficultés respiratoires. L'artiste, qui combattait un cancer depuis 2016, avait vu son état se dégrader début novembre. Ses proches évoquent un essoufflement aigu et une insuffisance respiratoire qui avaient imposé une prise en charge urgente.

Née le 13 septembre 1952 à Alger, Biyouna avait très tôt trouvé sa place dans le monde artistique. Elle débute dans les chœurs de la grande Fadhléa Dziria, avant de se produire dans les cabarets de la capitale, où son allure et sa voix imposent déjà une personnalité hors norme. À 19 ans, elle danse au Copacabana, l'un des lieux phares de la nuit algéroise, tandis qu'elle anime les fêtes populaires où son humour et son franc-parler séduisent un public toujours plus large. Sa rencontre avec le réalisateur Mustapha Badie marque un tournant. En 1973, il lui offre un rôle dans La Grande Maison, adapté du roman de Mohammed



Dib. Elle y incarne Fatma, personnage qui la révèle au grand public et l'inscrit durablement dans la mémoire télévisuelle algérienne. Dès lors, Biyouna s'impose comme une actrice capable d'habiter des rôles multiples, passant de la comédie au drame avec une aisance rare. Au cinéma, elle tourne avec Sid Ali Mazif dans Leila et les autres

(1978), puis retrouve une visibilité internationale grâce au réalisateur Nadir Moknèche, qui lui confie trois rôles marquants dans Le Harem de Madame Osmane (1999), Viva Laldjérie (2003) et Délice Paloma (2007). Dans ce dernier film, elle incarne une matriarche mafieuse aussi rude que lumineuse, un rôle devenu emblématique de sa car-

rière. Le petit écran lui offre d'autres triomphes. La série ramadanques Nass Mlah City (2002-2005) la révèle à une nouvelle génération, suivie plus tard par le succès populaire de la sitcom Nsibti Laaziza (2010), où elle confirme sa capacité à jouer des personnages haut en couleur tout en conservant une sensibilité profonde.

Chanteuse avant tout, Biyouna n'a jamais abandonné la musique. Elle enregistre Raid Zone en 2001 puis Une Blonde dans la Casbah en 2004, un album où se mêlent chanson populaire et influences contemporaines.

En 2011, elle surprend encore en collaborant avec Julien Doré sur la chanson Bergman. Ses performances sur scène, comme ses apparitions à l'étranger, témoignaient de son désir de se renouveler sans jamais renier ses racines. Icône populaire, artiste libre, Biyouna aura marqué plus de cinq décennies de création. Sa présence, son rire, sa manière unique de raconter Alger et ses figures, sa capacité à jouer la force autant que la fragilité, ont fait d'elle l'une des artistes les plus aimées du pays. Elle laisse une œuvre vaste, au croisement de la musique, du théâtre, du cinéma et de la télévision, et une trace indélébile dans la mémoire artistique algérienne.

S.T.

« Théâtre à l'Université » ouvre sa troisième saison à Alger

La troisième saison du programme « Théâtre à l'Université » a été inaugurée lundi à Alger lors d'une soirée qui a réuni responsables institutionnels, artistes, universitaires et de nombreux étudiants venus de plusieurs régions du pays. La cérémonie, organisée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, a été ouverte par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Beddarri. Tous deux ont insisté sur la nécessité d'un partenariat durable entre leurs secteurs pour soutenir la création étudiante. Soulignant « l'expérience réussie » de ce programme lancé il y a trois ans, Kamel Beddarri a rappelé que l'université devait rester un « espace dynamique » pour l'émergence de jeunes talents. Selon lui, la jeunesse constitue « la pierre angulaire de la nouvelle Algérie », et le campus, au-delà de sa mission académique, peut devenir un « incubateur d'expression artistique et créative ». Le développement d'activités culturelles, a-t-il ajouté, s'inscrit pleinement dans les orientations de son ministère. Pour Malika Bendouda, le dispositif « Théâtre à l'Université » représente avant tout un « levier intellectuel et éducatif ». Il contribuerait, dit-elle, à façonner la personnalité de l'étudiant, à renforcer ses compétences en

communication, son esprit critique et son aptitude au travail collectif. La ministre a insisté sur l'importance d'un partenariat structuré avec l'enseignement supérieur, qu'elle considère comme une « nécessité stratégique » pour ancrer durablement la pratique théâtrale dans les universités. Elle a annoncé, cette saison, une extension du nombre de représentations dans les campus et les centres culturels, ainsi qu'un renforcement des collaborations avec les associations et coopératives théâtrales. L'objectif est d'associer les étudiants à des projets qui articulent théorie, pratique et immersion dans la scène professionnelle, afin de former une génération capable d'accompagner les transformations culturelles et sociales en cours. « Soutenir ce programme, c'est investir dans la jeunesse », a-t-elle affirmé, invitant les étudiants à s'impliquer davantage. En marge de la cérémonie, les deux ministres ont visité une exposition consacrée au théâtre universitaire, animée par plusieurs clubs issus des universités d'Alger, Bouira, Batna et Constantine. Un stand du Théâtre national présentait également des documents sur la numérisation des archives et les travaux de mémoire menés autour de cette institution. La soirée s'est clôturée par la présentation de « Le dernier dîner », une création du jeune étu-

diant Mohamed El Amine Chennah, responsable du texte, de la mise en scène et de la scénographie. La pièce, portée par une bande sonore immersive « en huit dimensions » conçue par Abdeldjalil Selahdja et une chorégraphie d'Oussama Chahrour, plonge le spectateur dans un univers sombre et intemporel. Un groupe de jeunes s'y réveille dans un espace sans repères, contraint de comprendre les raisons d'un égagement symbolique pour espérer trouver une issue. Les interprètes (Aya Meddad, Yousra Bendhina, Abderrahmane Belaïd, Saïd Messaïf, Hichem Adda Barbar, Mohamed Fouad Rezgane, Fatima Saadi, Radia Abdelmalek et Faïza Khelloufi) portent la pièce avec une énergie maîtrisée, donnant vie à des personnages anonymes, figures archétypales d'une génération en quête de sens. Leur jeu soutient la densité d'un texte qui privilégie les images, les gestes et les ruptures de rythme. Produite par l'université Djilali-Liabes de Sidi Bel Abbès, cette création d'environ quarante-cinq minutes s'inscrit dans une veine expérimentale mêlant surréalisme et absurde. Elle constitue l'un des aboutissements d'ateliers de formation encadrés par des professionnels du théâtre, confirmant le rôle grandissant du milieu universitaire dans la production artistique contemporaine en Algérie.

HOMMAGE PRÉSIDENTIEL

Le chef de l'Etat salue la mémoire de Biyouna

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rendu hommage mardi à la comédienne et chanteuse Biyouna, décédée à l'âge de 73 ans, saluant une artiste « au talent rare » dont la présence a marqué plusieurs générations de téléspectateurs et de cinéphiles. Dans un message adressé à sa famille et à l'ensemble du milieu artistique, le chef de l'État a exprimé sa « tristesse » et rappelé l'empreinte laissée par la comédienne sur la scène culturelle algérienne. « J'ai reçu avec émotion et tristesse la nouvelle du décès de l'artiste défunte Biyouna. Que Dieu Tout-Puissant l'accueille en Sa miséricorde et lui accorde le pardon », écrit le président Tebboune. Il salue « l'une des grandes figures du monde artistique », une femme dont la créativité et la sincérité ont accompagné de nombreuses œuvres télévisuelles et cinématographiques. Dans son message, il souligne une artiste « naturelle, généreuse, présente dans chaque rôle avec une vérité qui touchait immédiatement le public ». Le chef de l'État adresse également ses condoléances à la famille de la défunte ainsi qu'à la communauté culturelle. « Je présente mes condoléances les plus sincères et mes sentiments les plus profonds de compassion. Je prie Dieu Tout-Puissant de la couvrir de Sa miséricorde (...) et d'accorder patience et réconfort à tous ceux qui pleurent sa disparition », poursuit-il. La mort de Biyouna intervient au lendemain d'une hospitalisation en urgence, conséquence d'une longue maladie qu'elle affrontait depuis plusieurs années. Son état s'était aggravé début novembre, avant son transfert à l'hôpital de Beni Messous, à Alger, où elle s'est éteinte. Révélée en 1973, Biyouna s'était rapidement imposée comme une figure incontournable de la télévision algérienne. Sa carrière s'est ensuite déployée au cinéma, notamment sous la direction de Sid Ali Mazif ou de Nadir Moknèche. Le public la retrouvera aussi dans des séries à grand succès, qui confirment sa popularité et son aisance dans la comédie. Chanteuse de formation, elle avait enregistré plusieurs albums et mené de front une carrière mêlant scène, théâtre, télévision et cinéma, avec une liberté rare et une grande fidélité à son univers artistique. Sa disparition met fin à une trajectoire singulière, souvent audacieuse, qui aura accompagné plus d'un demi-siècle de culture populaire. En saluant sa mémoire, le président Tebboune inscrit son nom parmi les grandes figures du patrimoine artistique algérien. Une place que Biyouna, avec son regard vif et sa présence solaire, avait déjà conquise de son vivant.

Samy T.

« Ne demandez jamais quelle est l'origine d'un homme ; interrogez plutôt sa vie, son courage, ses qualités et vous saurez ce qu'il est. Si l'eau puisée dans une rivière est saine, agréable et douce, c'est qu'elle vient d'une source pure. »

L'émir Abdelkader

« Cultiver le plaisir de lire » en débat à l'université de Saida

Le Département des Lettres et Langue Française de l'Université de Saida, avec le Laboratoire Didactique du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) de la même université et le Laboratoire de Création d'Outils Pédagogiques et d'Apprentissage en Langues Étrangères (LOAPL) affilié à la Faculté des Langues Etrangères de l'Université d'Oran 2, a tenu hier un colloque national hybride sur le thème « Cultiver le plaisir de lire : Perspectives en sciences du langage ». Cette rencontre scientifique, qui a réuni des chercheurs, enseignants et experts en sciences du langage, cherche à faire la lumière sur les pratiques pédagogiques nouvelles qui cultivent le goût de la lecture. Le colloque s'inscrit dans une dynamique de valorisation des approches didactiques et linguistiques visant à développer le plaisir de lire dès le plus jeune âge, en tenant compte des défis contemporains liés à la diffusion du numérique et aux habitudes de lecture. Les échanges porteront sur divers axes tels que les stratégies d'enseignement de la lecture, l'impact des nouvelles technologies sur les pratiques langagières, ainsi que les effets du contexte socioculturel sur l'appropriation des textes. Cette initiative conjointe entre les laboratoires et départements des universités de Saida et Oran traduit une volonté de renforcer la recherche collaborative en didactique des langues étrangères et de contribuer activement à l'amélioration des dispositifs éducatifs en Algérie.

Pour booster les PME conformes à la finance islamique La Banque Al Baraka s'allie au Fonds de garantie

La Banque Al Baraka Algérie a signé un accord de partenariat avec le Fonds de garantie des prêts aux petites et moyennes entreprises. Ce dernier garantit les prêts d'exploitation accordés par la banque à cette catégorie d'entreprises. Said Karim, responsable du retail banking au sein de l'établissement, a expliqué hier au journal El Chourouk que cet accord avec le fonds était le premier du genre à garantir des financements conformes aux dispositions de la charia islamique. Il ajoute que la tranche cible comprend les petites et moyennes entreprises, les micro-entreprises à dirigeant unique, les petites entreprises familiales, ainsi que les professions libérales qui ont besoin de financements pour leur cycle d'exploitation, comme les pharmaciens, dont les projets peuvent nécessiter des besoins opérationnels.

L'acteur Guy Pearce s'emporte contre Israël

L'acteur australien Guy Pearce a publié ces jours-ci sur X un message choc : « Je n'ai jamais été aussi dégoûté par un peuple que par les Israéliens. Leur mépris total pour la vie palestinienne est quotidien. » Il accompagne son texte d'une vidéo insoutenable montrant un adolescent palestinien de 15 ans, blessé par balle en Cisjordanie occupée, laissé sans secours par des soldats israéliens qui filment la scène. Ce n'est pas la première sortie de Pearce antisioniste. Mais ce tweet, vu des millions de fois, marque un cran supplémentaire dans son engagement pro-palestinien, au risque de sa carrière vu l'alignement indéfectible de l'Occident derrière Israël.

Sécurité et solidarité : une visite pour briser le silence sur la violence

À l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'enfant, célébrée chaque 20 novembre, et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, commémorée le 25 novembre, des cadres de la sécurité de la wilaya d'Alger ont visité lundi le Centre

national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance, qui dépend du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine. Cette visite a pour objectif de renforcer la coopération entre les institutions et de permettre aux agents de la sécurité de se familiariser avec les dispositifs de soutien, d'accompagnement et de prise en charge des victimes, en particulier les enfants. Elle a également été l'occasion d'échanges d'expériences sur le terrain avec des professionnels et spécialistes du secteur, visant à améliorer la lutte contre la violence et à mieux protéger les victimes, notamment dans ces domaines sensibles.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 26 Novembre 2025//N° 1213// PRIX 20DA

Adoption du numéro vert (1111) pour prévenir contre les drogues en milieu scolaire

Le ministère de l'Éducation nationale vient d'officialiser l'adoption du numéro vert « 1111 » dédié à la lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes dans le milieu scolaire. Ce dispositif est désormais mis à la disposition de toute la communauté éducative : élèves, enseignants, personnels administratifs et techniques, ainsi que parents d'élèves.



Dans un communiqué publié hier, le ministère précise que cette mesure s'inscrit directement dans l'application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les drogues, avec un accent particulier mis sur le secteur éducatif. Elle fait suite aux annonces faites par le

ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, le 2 novembre 2025, lors du lancement de la caravane nationale de sensibilisation. Concrètement, le ministre s'est réuni récemment avec la Déléguée nationale à la protection de l'enfance pour examiner la possibilité d'utiliser le numéro vert 1111, déjà opérationnel pour la protection des mineurs. Puisqu'une grande partie des enfants et

adolescents de moins de 18 ans passe la majorité de son temps à l'école, il est apparu logique et urgent de coordonner les deux dispositifs. Une équipe technique du ministère s'est rendue au siège de la Délégation nationale pour étudier le fonctionnement du centre d'appels : réception des signalements, traitement des cas, confidentialité, acheminement vers les services compétents, etc. L'objectif était d'adapter ce système aux réalités du secteur éducatif (nombre très important d'établissements et d'élèves, nécessité de protéger l'identité des personnes qui signalent, protocole d'intervention rapide en milieu scolaire...). Les conclusions de cette mission ont été positives : le 1111 peut parfaitement être utilisé par l'Éducation nationale. Des équipes mixtes (Éducation + Protection de l'enfance) vont maintenant définir précisément les procédures de terrain et assurer le suivi des cas concernant les élèves. Le ministère annonce donc officiellement la mise en service immédiate de ce numéro vert au profit de toute la famille éducative. Tout signalement sera traité dans la plus stricte confidentialité avant d'être, si nécessaire, transmis aux autorités compétentes pour une prise en charge rapide. L'idée est à la fois de protéger juridiquement et socialement les élèves concernés et de construire, à terme, un environnement scolaire sain et sécurisé. Cette démarche sera accompagnée d'un suivi régulier et d'une évaluation périodique des résultats, en lien avec l'ensemble des secteurs et institutions concernés. Pour le ministère, il s'agit là d'une avancée majeure dans la prévention des drogues auprès des jeunes scolarisés.

Hakim H.

Des chutes de neige sur les reliefs du Centre et de l'Est aujourd'hui et demain

Des chutes de neige affecteront mercredi et jeudi, plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, a indiqué hier mardi un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM). Les wilayas concernées par ce BMS sont Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel, Sétif, Bordj

Bou Arréridj et Mila, à partir de mercredi à 12h00 jusqu'à jeudi à 23h00, précise le BMS. L'épaisseur de la neige oscillera entre 10 et 20 cm. Des chutes de neige affecteront également les wilayas de Constantine, Guelma, Skikda, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Khencela, et ce, de mercredi à 21h00 jusqu'à jeudi à 23h00,

précise le BMS, qui ajoute que l'épaisseur de la neige est estimée entre 05 et 10 cm. Ces chutes de neige affecteront également les wilayas de Blida, Ain Defla, Tissemsilt et Médéa à partir de mercredi à 15h00 jusqu'à jeudi à 6h00 et l'épaisseur de la neige est estimée entre 05 et 10 cm.

Aousserd, coup d'envoi du 11e Congrès de la jeunesse sahraouie

Dès mardi, la wilaya d'Aousserd vibre au rythme du 11e Congrès de l'Union de la jeunesse de Saïka El Hamra et Oued Eddahab (UJSARIO). Plus de 400 délégués venus des camps de réfugiés et des provinces du Sud ont

répondu présent. À leurs côtés, une délégation arrivée directement des territoires sous contrôle marocain et plusieurs invités étrangers (Algérie, Espagne, Afrique du Sud, Cuba...), qui ont fait le déplacement malgré les contraintes logistiques du

désert. Cette édition, placée sous le patronage du martyr El-Khalil Sidi Ahmed Amar, plus connu sous le nom de guerre « Ettit », promet des débats intenses jusqu'à samedi. L'ambiance est déjà à la mobilisation totale.